



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

UN LIBRARY

SEP 27 1965

NINETEENTH YEAR

1175

th MEETING: 15 DECEMBER 1964

ème SÉANCE: 15 DÉCEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1175).....	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1*5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1175).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)	

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

*

*

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND SEVENTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Tuesday, 15 December 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT SOIXANTE-QUINZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 15 décembre 1964, à 10 h 30.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1175)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5).
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council, and if I hear no objection, I shall invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, the Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the United Arab Republic, Burundi, Kenya and the Central African Republic to take the seats reserved for them opposite the Council table and to participate in the debate without the right to vote.

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1175)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5).
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et s'il n'y a pas d'objection, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi, du Kenya et de la République centrafricaine à participer, sans droit de vote, au débat du Conseil sur cette question et à occuper les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

At the invitation of the President, Mr. J. M. Ahmed (Sudan), Mr. M. Achkar (Guinea), Mr. K. Botsio (Ghana), Mr. W. Loridan (Belgium), Mr. J. Mouanza (Congo [Brazzaville]), Mr. C. Guellal (Algeria); Mr. O. Ba (Mali), Mr. P. A. M'bale (Democratic Republic of the Congo), Mr. A. Osakwe (Nigeria), Mr. M. El-Kony (United Arab Republic), Mr. J. Mbazumutima (Burundi), Mr. J. Murumbi (Kenya) and Mr. A. Guimali (Central African Republic) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. Lord CARADON (United Kingdom): I shall presently make my comment on the rescue operation and answer the charge made against my Government.

3. The main fact about the operation is that it is over. The promise was made that when the objective had been achieved the troops involved would immediately be withdrawn. The promise was kept, and the operation is now a matter of history.

4. I shall strongly refute the accusation made against my Government, but I am far more concerned with the future than with the past. I suggest that all of us, however strong our feelings, should turn to think and plan for the future. Surely we should concentrate all our efforts on the restoration of good order in the whole vast territory of the Congo, and recovery from past errors and evils, and reconstruction on the basis of a new united effort in the interests of all the Congolese people. Surely it is far more important to unite all our endeavours to seek the right course for the future than to pile on the agony of the past.

5. It has seemed to me, as I listened to the speeches made earlier in this debate, that there are several factors which dominate our deliberations. To some extent they also dominate the situation in the Congo. They are factors which poison relations and bedevil all attempts to make progress.

6. First, there is indignation and anger arising from race and colour feeling. The speech of the representative of Brazzaville [1170th meeting] gave expression to those bitter feelings. But from my own experience in Africa, I would testify that one of the most striking facts about Africans is not how much racial bitterness they bear, but how little. When we consider the frustrations and humiliations and injustices and cruelties which the peoples of Africa have suffered from ancient slavery to up-to-date apartheid, we may well be astonished that so many African leaders have so consistently preached and practised not hate and violence but tolerance and co-operation. I myself have recently been in a dozen African capitals, including Leopoldville and Brazzaville, and I found in every country I visited not animosity but friendliness, not malice but good humour, not antagonism but a most sincere eagerness for constructive co-operation.

Sur l'invitation du Président, M. J. M. Ahmed (Soudan), M. M. Achkar (Guinée), M. K. Botsio (Ghana), M. W. Loridan (Belgique), M. J. Mouanza (Congo [Brazzaville]), M. C. Guellal (Algérie), M. O. Ba (Mali), M. P. A. M'bale (République démocratique du Congo), M. A. Osakwe (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie), M. J. Mbazumutima (Burundi), M. J. Murumbi (Kenya) et M. A. Guimali (République centrafricaine) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je ferai tout à l'heure certaines observations sur l'opération de sauvetage et je répondrai aux accusations qui ont été lancées contre mon gouvernement.

3. Le fait principal à relever à propos de cette opération est qu'elle est terminée. Il avait été promis que les troupes seraient immédiatement retirées une fois l'objectif atteint. Cette promesse a été tenue, et l'opération appartient maintenant à l'histoire.

4. Je réfuterai avec la plus grande énergie l'accusation portée contre mon gouvernement, mais l'avenir me préoccupe beaucoup plus que le passé. Quelle que soit l'intensité de nos sentiments, je suis d'avis que nous devrions tous penser à l'avenir et y pourvoir. Il est hors de doute que nous devrions nous attacher de toutes nos forces à établir l'ordre dans l'ensemble du vaste territoire congolais, à réparer les conséquences des erreurs et des fautes passées et à œuvrer pour une reconstruction fondée sur un nouvel effort conjugué, conforme à l'intérêt de la population congolaise tout entière. Il est, à coup sûr, beaucoup plus important d'unir nos efforts pour rechercher le meilleur plan d'action pour l'avenir que de revenir sans cesse sur les déchirements du passé.

5. Il m'a semblé, en écoutant les orateurs qui m'ont précédé dans ce débat, que plusieurs facteurs dominaient nos délibérations. Dans une certaine mesure, ils dominent aussi la situation au Congo. Ce sont ces facteurs qui enveniment les relations et réduisent à néant toutes les tentatives faites pour progresser.

6. Tout d'abord, il y a l'indignation et la colère inspirées par des ressentiments de race et de couleur. Le discours du représentant de Brazzaville [1170ème séance] a exprimé ces sentiments d'amertume. Mais, si j'en crois l'expérience que j'ai de l'Afrique, je peux témoigner ici que l'un des faits les plus frappants que l'on relève à propos des Africains n'est pas à quel point ils sont mus par une amertume raciale, mais au contraire à quel point ils le sont peu. Lorsque nous pensons aux humiliations, aux déceptions, aux injustices, aux cruautés dont les peuples d'Afrique ont eu à souffrir, depuis l'esclavage de jadis jusqu'à l'apartheid d'aujourd'hui, il est étonnant de constater que tant de dirigeants africains aient prêché et pratiqué avec tant de constance non pas la haine et la violence, mais la tolérance et la coopération. Je me suis moi-même rendu récemment dans une douzaine de capitales africaines, parmi lesquelles Léopoldville et Brazzaville, et, dans chaque pays que j'ai visité, j'ai trouvé non de l'animosité mais de l'amitié, non de la malveillance mais de la bonne humeur, non de l'antagonisme mais un désir extrêmement sincère de coopération constructive.

7. Mr. Nelson Mandela, now serving a sentence for life, has as much right to be heard and heeded as anyone in Africa. This is what he says: "I am no racist, and I detest racialism because I regard it as a barbaric thing, whether it comes from a black man or from a white man". The true voice of Africa comes from a South African prison.

8. Racial feeling will not help us in this Council to reach any sound conclusion in the desperately dangerous situation we now consider. Indignation and anger will make bad advisers. The test in our deliberations must constantly be the best interests of all the people of the Congo. They have already suffered much too much and much too long. If we are to serve them well, and Africa too, we must surely bring to our deliberations a judgement free from heat and free from hate.

9. The second factor which bedevils the situation is the terrible burden of the bloody past. The Congo staggers under that weight today. Each new event, each new act is judged in the light of all the tragic developments of the past four years. The representative of the Sudan in his eloquent speech [1170th meeting] spoke of the ghosts of the past. Indeed they haunt the Congo now. They haunt us here. Suspicion and distrust are now so strong—we have seen evidence of them in many of the speeches made here—that they often twist opinions and distort judgements. All the more on that account it is essential to make a sustained effort to bring to these problems steadiness and objectivity and—if it is not expecting too much—some balance and some fairness to our conclusions.

10. The third factor which makes it so difficult to hope that we can reach practical and constructive results is the fact that there are those who do not wish to see good order and good sense prevail. There are those who deliberately wish to foster and perpetuate a state of chaos.

11. We can understand, even if we do not accept, intense race feeling, and we can understand an obsession with past events in the Congo. These two factors are serious enough. But by far the most serious factor standing in the way of progress is the fact that there are those who regard the Congo, and indeed Africa generally, as a convenient battleground for ideologies. They are contemptuous of casualties and careless of human suffering. The Congo to them is merely a cockpit for the cold war. I do not believe that such evil intention originates in Africa. I am convinced that the overwhelming majority of Africans wishes to see the Congo proceed in peace on the path of progress.

12. I turn from these general considerations to the rescue operation. I have no need to go over the ground which has been covered in previous speeches. We have been privileged to hear from the Foreign Minister of Belgium [1173rd meeting] and the representative of the United States [1174th meeting] speeches

7. M. Nelson Mandela, qui purge actuellement une peine d'emprisonnement à vie, a autant le droit que quiconque de parler et d'être écouté en Afrique. Voici ce qu'il dit: "Je ne suis pas un raciste, et je déteste le racisme parce que je le considère comme un sentiment barbare, qu'il soit pratiqué par un noir ou par un blanc." Cette vraie voix de l'Afrique vient d'une prison d'Afrique du Sud.

8. Les ressentiments raciaux ne nous aideront guère, ici, à trouver une solution à la situation extrêmement dangereuse que nous examinons en ce moment. L'indignation et la colère sont mauvaises conseillères. Dans nos délibérations, nous devons avoir constamment en vue l'intérêt véritable de la population congolaise tout entière. Cette population a déjà trop souffert et depuis trop longtemps; si nous voulons la servir de façon efficace — et en même temps travailler pour l'Afrique —, nous devons apporter à nos délibérations un esprit de sang-froid et un jugement sans haine.

9. Le deuxième facteur qui complique la situation est l'écrasant fardeau que constituent les épisodes sanglants du passé. Le Congo trébuche aujourd'hui sous ce poids. Tout nouvel événement, toute nouvelle action sont jugés à la lumière de l'évolution tragique des quatre dernières années. Dans son éloquent discours [1170ème séance], le représentant du Soudan a parlé des fantômes du passé. En vérité, ces fantômes hantent le Congo aujourd'hui. Ils nous hantent, nous aussi, dans cette salle. Les soupçons et la méfiance sont maintenant si forts — et bien des discours prononcés ici en portent la marque — qu'ils déforment souvent les opinions et faussent les jugements. C'est pourquoi il importe particulièrement de faire un effort soutenu pour examiner ces problèmes dans le calme et avec objectivité et — si ce n'est pas trop demander — en arriver à un certain équilibre et à une certaine impartialité dans nos conclusions.

10. Le troisième facteur, qui rend si précaire tout espoir d'arriver à des résultats pratiques et constructifs, est que certains, loin de vouloir voir l'ordre et le bon sens prévaloir, s'emploient délibérément à favoriser et perpétuer le chaos.

11. Bien que nous n'approuvions pas cet intense ressentiment racial, nous pouvons le comprendre, et nous pouvons comprendre aussi l'obsession que constituent les événements qui se sont passés au Congo. Ces deux facteurs sont suffisamment sérieux par eux-mêmes, mais le facteur le plus grave qui s'oppose au progrès, c'est qu'à l'heure actuelle certains considèrent le Congo, et en fait l'Afrique en général, comme un champ de bataille idéal pour des luttes idéologiques, et font fi des victimes et des souffrances humaines. Pour eux, le Congo n'est qu'une arène pour la guerre froide. Je ne crois pas que ces intentions coupables aient leur origine en Afrique. Je suis convaincu que l'écrasante majorité des Africains souhaite que le Congo s'engage en paix dans la voie du progrès.

12. Après ces considérations générales, je voudrais parler maintenant de l'opération de sauvetage. Il est inutile que je revienne sur les points qui ont déjà été traités au cours des discours précédents. Nous avons eu l'honneur d'entendre des discours du Ministre des affaires étrangères de Belgique [1173ème séance] et

which I doubt if any of us will ever forget. They were the speeches of two of the greatest orators of our generation, speeches outstanding even from them in force of eloquence and intensity of conviction. They have incontrovertibly established the motive and the justification of the operation.

13. The issue which faced my Government was simply this. In defiance of every provision of international law and the basic principles of humanity, many hundred non-combatants, many of them men and women who had been prepared to risk their lives in order to continue to serve the people of the Congo, had been held for months as hostages. All appeals, including those of President Kenyatta and Secretary-General U Thant, for their safety and release had been of no avail. Dreadful threats against them increased. A proposal was made to try to save them. The request was put to my Government that, in order to make this effort possible, the airfield at Ascension Island should be made available. The decision which my Government and the Governments of Belgium and the United States had to take was indeed a most difficult and delicate one, but the permission sought of us was promptly given. We clearly understood that the object of the operation was solely one of saving lives. We understood that the troops employed would be engaged on that object and that object alone. We understood that they would be withdrawn as soon as that object had been achieved. We knew and we accepted the purpose. The purpose was to save lives.

14. Here let me say that where the test is one of saving lives, then I have no doubt at all that risks are well justified. Even if the risks are grave and if they include the risk of misunderstanding and the imputation of false motives, they should still be taken. Where lives are at stake the onus of argument is not on those wishing to save them but on those prepared to see them destroyed. It was a dangerous operation, but it was an honourable one. To have refused the request made to us would have been an act, so it seems clear to me, not of caution but of cowardice, an act of callous inhumanity; indeed it would have been a shameful act.

15. These were the questions. After all the bloodshed and the ruthless killing in the Congo, should an effort be made to save nearly two thousand innocent lives? Should grave risks be taken in doing so? Should my Government facilitate and assist that aim? The answer to those questions was: yes, yes, yes. I myself do not doubt for a minute that that answer was right. Indeed I feel that no other answer was conceivable, and we are deeply grateful to those who carried out this rescue operation which succeeded in saving so many lives including those of many Commonwealth citizens.

16. Having said that, I beg leave to return from the past to the future, and I pray that out of the intensity

du représentant des Etats-Unis [1174^{ème} séance] qu'aucun de nous, je crois, n'oubliera. Dans ces discours, deux des plus grands orateurs de notre génération se sont surpassés, par la force de leur éloquence comme par l'intensité des convictions qui les animent. Ils ont exposé de manière indiscutable les motifs de l'opération, et tout ce qui la justifiait.

13. La question qui se posait à mon gouvernement était simple: au mépris de toutes les dispositions du droit international et des principes fondamentaux d'humanité, des centaines de non-combattants, dont beaucoup étaient des hommes et des femmes prêts à risquer leur vie pour continuer à servir le peuple congolais, étaient détenus depuis des mois comme otages. Tous les appels, y compris ceux du président Kenyatta et du Secrétaire général, U Thant, pour obtenir leur libération et assurer leur sécurité étaient restés sans résultat, et ces otages étaient, de plus en plus, exposés à des menaces terribles. Une proposition venait d'être faite pour essayer de les sauver et mon gouvernement a été prié de permettre l'utilisation de l'aérodrome situé dans l'île de l'Ascension pour que cet effort puisse aboutir. La décision que mon gouvernement, ainsi que les Gouvernements belge et américain, avait à prendre était de toute évidence des plus difficiles et des plus délicates, mais la permission que l'on nous demandait a été promptement accordée. Nous avions bien compris que cette opération avait pour seul but de sauver des vies humaines. Il était entendu, pour nous, que les troupes seraient utilisées à cette fin, et à cette fin seulement. Il était entendu, pour nous, qu'elles seraient retirées dès que le but serait atteint. Nous connaissions et nous acceptions l'objectif, qui était de sauver des vies humaines.

14. Permettez-moi de dire ici que lorsqu'il s'agit de sauver des vies humaines, on est, sans nul doute, fondé à courir des risques. Même si le danger est grave, même si l'on s'expose à des malentendus et à voir ses motifs méconnus, il faut malgré tout courir ces risques. Lorsque des vies humaines sont en jeu, on a le droit de se justifier non pas ceux qui veulent les sauver, mais bien ceux qui se résignent à leur perte. Il s'agissait en effet d'une opération dangereuse, mais honorable. Si nous avions refusé d'accéder à la demande qui nous était présentée, nous aurions agi, à mon avis, non point avec prudence mais avec lâcheté, nous aurions commis une cruauté gratuite. En vérité, c'eût été là un acte honteux.

15. Les questions qui se posaient étaient les suivantes: après les effusions de sang et les meurtres délibérés dont le Congo avait été le théâtre, fallait-il tenter de sauver près de 2 000 innocents? Ce faisant, fallait-il courir des risques graves? Mon gouvernement devait-il faciliter et appuyer cette opération? La réponse à chacune de ces trois questions a été affirmative. Pour ma part, je suis absolument persuadé qu'elle devait l'être. Je pense même qu'aucune autre réponse n'était concevable, et nous sommes profondément reconnaissants à ceux qui ont effectué cette opération qui a permis de sauver tant de vies, y compris celle de nombreux citoyens du Commonwealth.

16. Cela dit, que l'on me permette de quitter le passé pour l'avenir; je formule le vœu que nos débats, pour

of our debate there will come some good for the future. I beg leave respectfully to endeavour to restate the principles on which a good result might yet be obtained.

17. First, my Government has many times made it clear that it is its conviction that the problems of the Congo must be solved not by outside interference but by the Congolese themselves, assisted, we greatly hope, and not hampered, by other Africans. This remains our strong view, and it is our conviction too that the initiatives for a solution of the dreadful problem we contemplate should and must come from Africa.

18. Secondly, we recognize that the problems of the Congo require above all political settlement. Force alone will solve nothing. Violence has already brought untold suffering to the Congo, and the recent history of the Congo has shown how violence breeds violence, and makes the task of political reconciliation infinitely more difficult.

19. Thirdly, I hope that all that has happened in the Congo will bring home to Africans in particular the danger of giving outside support to rebel movements against legally established African Governments. Such support would provide a precedent which might destroy all hopes of African unity, for unity can only be based on a respect in all countries for the authority and independence of the newly established independent Governments. Those who start civil wars in other countries may find that they encourage civil war in their own, and, worse still, they may split Africa into opposing camps.

20. The existing Government in Leopoldville is the legitimate Government of the Congo. The legal Government must be recognized and must be dealt with as such. Continued intervention by force and violence from outside the Congo would destroy all hopes for a settlement, and would have repercussions and consequences disastrous far beyond the Congo.

21. There will surely be no dispute about the need for an agreed African solution and a political solution, a solution based on a Congo free from all outside domination, a solution based on international respect and support, for a Congolese Government which must win and hold the allegiance of all the people of the Congo.

22. How can we all help to set a course which can lead to the achievement of such aims? Help is certainly required, help of many kinds: help in reconciliation, and help in training Congolese security forces capable of maintaining law and order, and help in the whole range of economic development and social services, and help above all in preventing all attempts at armed intervention and foreign domination.

23. In the past four years the United Nations has made heroic efforts in these directions. It has been

après qu'ils soient, puissent porter des fruits. Qu'il me soit permis de réaffirmer les principes toujours valables sur lesquels on peut se fonder pour obtenir de bons résultats.

17. En premier lieu, mon gouvernement a affirmé nettement et à maintes reprises sa conviction que les problèmes du Congo doivent être résolus non par des ingérences extérieures mais par les Congolais eux-mêmes, assistés, comme nous l'espérons de tout cœur, et non point entravés, par d'autres Africains. Nous restons fermement sur cette position et nous sommes convaincus également que toutes les initiatives en vue d'une solution au grave problème que nous examinons doivent venir de l'Afrique.

18. En deuxième lieu, nous reconnaissons que les problèmes congolais exigent, avant tout, un règlement politique; la force à elle seule ne résoudrait rien. La violence a déjà apporté au Congo des souffrances indicibles, et la récente histoire de ce pays a montré que la violence engendre la violence et rend la tâche de réconciliation politique infiniment plus difficile.

19. En troisième lieu, j'espère que tout ce qui s'est passé au Congo fera comprendre, aux Africains notamment, combien il est dangereux d'accorder une aide extérieure aux mouvements de rebelles contre les gouvernements africains légalement constitués. Soutenir ces mouvements ne peut que créer un précédent qui risquerait de détruire tout espoir d'unité africaine, car l'unité ne saurait reposer que sur le respect, dans tous les pays, de l'autorité et de l'indépendance des gouvernements indépendants nouvellement établis. Ceux qui déclenchent des guerres civiles dans d'autres pays pourraient bien découvrir un jour qu'ils ont encouragé la guerre civile dans leur propre pays et, pire encore, ils risquent de diviser l'Afrique en camps opposés.

20. Le gouvernement actuel de Léopoldville est le gouvernement légitime du Congo. Ce gouvernement légitime doit être reconnu et traité comme tel. Des interventions par la force et la violence venues de l'extérieur réduiraient à néant, si elles continuaient, tout espoir de règlement et auraient des répercussions et des conséquences désastreuses qui se manifesteraient bien au-delà du Congo.

21. Nul ne contestera qu'il ne faille trouver de concert une solution africaine et une solution politique; une solution, en un mot, qui se fonde sur l'idée d'un Congo libre de toute domination extérieure, sur le respect et le soutien, par la communauté internationale, d'un gouvernement congolais qui sache gagner et conserver l'adhésion de la population congolaise tout entière.

22. Comment pouvons-nous aider à arrêter une ligne de conduite qui nous permettrait d'atteindre ces buts? Une aide est certainement nécessaire et doit s'exercer dans bien des domaines: il faut aider à la réconciliation, il faut aider à former des forces de police congolaises qui sachent maintenir l'ordre public, et il faut apporter une aide dans tous les domaines du développement économique et des services sociaux. Avant tout, il faut aider à empêcher toutes les tentatives d'intervention armée et de domination étrangère.

23. Au cours des quatre dernières années, les Nations Unies ont fait des efforts héroïques dans ce sens.

fashionable to decry those efforts but, as the Secretary-General stated in his report for the past year, the United Nations peace-keeping effort in the Congo achieved positive and valuable results while it lasted. And perhaps it may be added in passing that what has happened in the Congo since the United Nations peace-keeping effort ended is surely a standing rebuke to us all for allowing the United Nations to become too poor and consequently too weak to carry its efforts through to a final and successful conclusion. It should also be added that, although the peace-keeping efforts of the United Nations were terminated, the assistance of the United Nations in the fields of technical assistance is faithfully and courageously maintained. There are some two thousand servants of the United Nations in the Congo today endeavouring, in spite of dreadful difficulties and often at risk to their lives, to bring the advantages of orderly development to a country in such desperate need.

24. Such help can be continued. It is more than ever necessary. But what is needed now is much more than that. What is needed now is a new political initiative. We want to see an initiative which can restore order and restore confidence and protect the Congo from intervention in its own internal affairs. Where can we look for such help and such an initiative? I feel sure that we should look to the African States. We should look to the Organization of African Unity.

25. We know that the efforts already made by the Organization of African Unity have so far been unsuccessful. It is true that the organization has only recently been established. It may be that the organization has not yet the capacity and the unity to make a joint, resolute, successful effort. If so, and if the African States are divided, I can see no hope for the Congo. But if the Organization of African Unity, in facing its greatest challenge, can in true unity turn from polemics and personal animosities and take a new initiative now to assist in the achievement of an African political solution of national reconciliation and national security and true national independence for the Congo, it will surely deserve the full support of the United Nations and of every State here represented. It is a challenge of immense consequence. It is an opportunity of overwhelming importance. And it is certainly a task of the utmost urgency.

26. I believe that at this moment we in this Council can best contribute to the result which I trust we all wish to see—a peaceful and prosperous Congo—by turning from rhetorical recrimination to consider the practical proposals for action put forward yesterday by Mr. Stevenson. In particular we should, I am sure, give every encouragement to the Organization of African Unity to take a new initiative which can command general support, and also we should give every encouragement to the Congolese Government to co-operate to the full with the Organization of African Unity to that end. If such an initiative can now be taken

Il a été de bon ton de dénigrer ces efforts, mais, comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport de l'année dernière, les efforts faits par les Nations Unies pour le maintien de la paix au Congo ont donné des résultats positifs et précieux, aussi longtemps que ces efforts ont pu se poursuivre. Peut-être d'ailleurs pourrais-je ajouter en passant que ce qui s'est passé au Congo depuis que les Nations Unies y ont mis un terme à leur opération de maintien de la paix devrait nous servir de leçon; cela prouve que nous ne devons pas laisser l'Organisation des Nations Unies s'appauvrir et, partant, s'affaiblir, ce qui l'empêche de poursuivre ses efforts jusqu'au succès final. Il faut également ajouter que, si l'œuvre de maintien de la paix des Nations Unies a pris fin, l'Organisation a courageusement et fidèlement maintenu son aide dans le domaine de l'assistance technique. Il y a aujourd'hui au Congo 2 000 fonctionnaires des Nations Unies qui, en dépit de difficultés considérables et souvent au péril de leur vie, s'efforcent d'apporter les avantages d'un développement bien ordonné à un pays qui en a si désespérément besoin.

24. Une telle aide peut se poursuivre. Elle est plus que jamais nécessaire. Mais maintenant, il faut bien davantage. Il faut une nouvelle initiative politique. Nous voulons que l'on prenne une initiative qui puisse restaurer l'ordre et la confiance, et épargner au Congo toute intervention dans ses affaires intérieures. Où pouvons-nous rechercher cette aide et cette initiative? Je suis certain que nous pouvons pour cela nous tourner vers les Etats africains. Nous pouvons nous tourner vers l'Organisation de l'unité africaine.

25. Nous savons que les efforts déjà accomplis par l'Organisation de l'unité africaine n'ont pas encore été couronnés de succès. Il est vrai que cette organisation est de création récente. Il se peut qu'elle n'ait pas encore la capacité et l'unité nécessaires à un effort concerté et résolu qui aboutisse. S'il en est ainsi, et si les Etats africains sont divisés, je ne vois aucun espoir pour le Congo. Mais si l'Organisation de l'unité africaine se montre à la hauteur de ses responsabilités les plus graves, si elle peut, en cimentant une union véritable, renoncer aux polémiques et aux animosités personnelles, si elle peut prendre maintenant une nouvelle initiative pour contribuer au succès d'une solution politique africaine de réconciliation nationale, de sécurité nationale et d'indépendance véritable pour le Congo, elle recevra sans aucun doute l'appui total des Nations Unies et de tous les Etats ici représentés. C'est une entreprise d'une immense portée. L'occasion qui s'offre est d'une importance énorme, et il s'agit sans nul doute d'une tâche de la plus grande urgence.

26. Je crois qu'à l'heure actuelle nous pouvons, au Conseil, contribuer le mieux au résultat que nous souhaitons tous, me semble-t-il — un Congo prospère et pacifique — en renonçant aux exercices de rhétorique récriminatoire pour examiner les propositions pratiques d'action suggérées hier par M. Stevenson. Nous devrions en particulier, j'en suis sûr, encourager de toutes les manières possibles l'Organisation de l'unité africaine à prendre une nouvelle initiative qui puisse bénéficier de l'appui général; nous devrions également encourager au mieux le Gouvernement congolais à coopérer totalement, à cette fin, avec l'Orga-

in a spirit of unity and conciliation, the United Nations and all of us should be ready and eager to give every possible help and support.

27. There are those who wish to see the new African States fail, who wish to see them divided and weak. And there are those who wish to create and perpetuate chaos in the Congo, and wish to see it spread. But all those of us who wish Africa well and wish to see the peoples of Africa free and strong will pray that African statesmanship will not fail in this its greatest test.

28. Mr. MURUMBI (Kenya): I am grateful for being allowed this opportunity of speaking to the Security Council about the recent United States and Belgian military intervention, with the assistance of the United Kingdom, in the Democratic Republic of the Congo. Kenya, as an African country and as Chairman of the OAU *ad hoc* Commission on the Congo, is vitally interested and in duty bound to speak on this subject today.

29. First of all, I should like to quote an excerpt from the concluding part of the statement made by the Minister of Foreign Affairs of Belgium to this Council. He stated: "Belgium is neither colonialist nor neo-colonialist, nor imperialist." [1173rd meeting, para. 104.]

30. That is an extraordinary statement, coming as it does from the lips of the representative of a country which has systematically practised over a long period of time the worst forms of colonial exploitation, political subjugation and economic plunder. No solemn declaration on his part, no belated expressions of sweet reasonableness, no affirmation of faith or conviction, no attempt to absolve Belgium from its infamous role in the tragedy of the Congo, will ever wipe out the judgement of history that Belgium is fairly and squarely responsible for creating what the Congo is today. The Congo is a divided country; a country weak and dismembered; a country in the throes of a civil war and subjected, through its helplessness, to imperialist violence and aggression on the least of deceitful pretexts. History points its finger of guilt at Belgium for its nefarious record of colonial exploitation. Had the almost century-long record been commendable, the Congo today would be a strong, united, wealthy and efficiently administered State, proud of its sovereignty and independence and of its progress and importance in the world.

31. However, I am not here to lecture the Council on incontrovertible facts of history concerning Belgian misrule in the Congo. I mentioned this in passing, just because the matter has been raised. If the Minister of Foreign Affairs of Belgium had added to the statement I have just quoted that Belgium is still interested in the mineral wealth of the Congo, perhaps his statement would have been more realistic.

32. We are here to register our strongest indignation and protest at the recent happenings in the Congo. We consider that the recent military intervention mounted

nisation de l'unité africaine. Si une telle initiative peut être prise maintenant dans un esprit d'unité et de conciliation, les Nations Unies — comme nous tous — devront être prêtes à apporter avec empressement toute l'aide et tout l'appui possibles.

27. Certains souhaitent que les nouveaux Etats africains échouent, et restent divisés et faibles. D'autres souhaitent créer et perpétuer le chaos au Congo et désirent voir ce chaos s'étendre à d'autres pays. Mais tous ceux d'entre nous qui veulent le bien de l'Afrique, qui désirent voir les peuples d'Afrique libres et forts, prieront pour que les hommes d'Etat africains triomphent de cette grande épreuve.

28. M. MURUMBI (Kenya) [traduit de l'anglais]: Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte de parler devant le Conseil de sécurité des récentes interventions militaires des Etats-Unis et de la Belgique, assistés par le Royaume-Uni, dans la République démocratique du Congo. Le Kenya, pays africain à qui est confiée la présidence de la Commission *ad hoc* de l'OUA sur le Congo, est particulièrement intéressé à la question et se fait un devoir d'en parler aujourd'hui.

29. Tout d'abord, je voudrais citer une phrase que le Ministre des affaires étrangères de Belgique a prononcée en concluant sa déclaration devant ce Conseil: "La Belgique", a-t-il dit, "n'est ni colonialiste, ni néo-colonialiste, ni impérialiste." [1173ème séance, par. 104.]

30. C'est là une déclaration extraordinaire dans la bouche du représentant d'un pays qui a pratiqué systématiquement, pendant très longtemps, les pires formes d'exploitation coloniale, d'asservissement politique et de pillage économique. Aucune déclaration solennelle de sa part, aucune expression tardive de saine raison, aucune affirmation de croyance ou de conviction, aucune tentative d'absoudre la Belgique du rôle infâme qu'elle a joué dans la tragédie du Congo, n'effacera jamais ce jugement de l'histoire que la Belgique est vraiment, profondément responsable d'avoir fait du Congo ce qu'il est aujourd'hui. C'est un pays divisé; un pays faible et démembré; un pays en butte aux affres de la guerre civile et exposé, parce qu'il est faible, à la violence et à l'agression impérialistes sous le moindre prétexte fallacieux. L'histoire pointe son doigt accusateur contre la Belgique pour son passé infâme d'exploitation coloniale. Si ce passé de près d'un siècle avait été positif, le Congo, aujourd'hui, serait un Etat fort, uni, riche et bien administré, fier de sa souveraineté et de son indépendance, de ses progrès et de son importance dans le monde.

31. Mais je ne suis pas ici pour faire un cours au Conseil sur les faits historiques incontestables de la mauvaise administration belge au Congo. Je l'ai mentionné en passant, simplement parce que la question avait été évoquée. Si le Ministre des affaires étrangères de Belgique avait ajouté, à la déclaration que je viens de citer, que la Belgique s'intéresse encore à la richesse minière du Congo, sa déclaration aurait peut-être été plus réaliste.

32. Nous sommes ici pour marquer notre profonde indignation et pour protester au sujet des événements récents au Congo. Nous estimons que l'intervention

by the United States and Belgium, with the collaboration of the United Kingdom, constitutes unwarranted intervention in African affairs, a flagrant violation of the United Nations Charter, a threat to the peace and security of the African continent and a calculated attempt to undermine African unity and frustrate the efforts of the Organization of African Unity to resolve the Congo crisis peacefully.

33. The Stanleyville intervention was the climactic outcome of a systematic and prolonged interference to maintain Belgium's economic interests in the Congo which are tied up with the vast mineral wealth of the country. One can go back to the Official Records of the Security Council and the General Assembly and find that ever since the attainment of independence by the Congo in 1960 the resolutions of these organs regarding the Congo crisis have been deliberately flouted.

34. On 14 July 1960 the Security Council passed a resolution [S/4387],^{1/} the operative part of which called upon the Government of Belgium "to withdraw its troops from the territory of the Republic of the Congo". At that time, within days of granting independence, Belgium intervened militarily, supposedly to safeguard the lives and interests of its nationals resident in the Congo. Patrice Lumumba, the celebrated Congolese patriot and Prime Minister, appealed for United Nations help to put an end to Belgian aggression. That resolution seems to have been conveniently forgotten by the Belgian Government. In deliberate defiance of that early resolution, it deemed it fit to have yet another military adventure in the Congo.

35. The General Assembly then, by its resolution [1474 (ES-IV)] of 20 September 1960, requested:

"All States to refrain from any action which might tend to impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Republic of the Congo of its authority and also to refrain from any action which might undermine the unity, territorial integrity and the political independence of the Republic of the Congo".

36. The present intervention by Belgium and its collaborators can hardly be interpreted as promoting the restoration of law and order in the Congo. Far less can it be said that it respected the unity, the territorial integrity and the political independence of the Congo. It has heightened the crisis, endangered peace and totally defeated the intentions of the General Assembly.

37. In September 1964, the Council of Ministers of the Organization of African Unity met in extraordinary session in Addis Ababa to consider the Congo situation. President Kasavubu took the initiative and expressed his conviction that the solution of the Congolese problem should be found within the Organization of African Unity. This conviction was shared wholly by several African Heads of State and Government. The Congolese Prime Minister, himself, conscious of the deteriorating situation resulting from foreign intervention, expressed his desire to bring about a national reconciliation in the Congo. The Organization of African

militaire récente, organisée par les Etats-Unis et la Belgique avec l'aide du Royaume-Uni, constitue une ingérence injustifiée dans les affaires africaines, une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, une menace à la paix et à la sécurité du continent africain et une tentative calculée pour saper l'unité africaine et faire échouer les efforts accomplis par l'Organisation de l'unité africaine en vue de résoudre pacifiquement la crise du Congo.

33. L'intervention de Stanleyville a été le dernier aboutissement d'une ingérence systématique et prolongée, ayant pour but de maintenir les intérêts économiques de la Belgique au Congo, lesquels sont liés aux vastes richesses minières du pays. Si l'on se reporte aux documents officiels du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, on constate que depuis l'accession du Congo à l'indépendance, en 1960, les résolutions de ces organes en ce qui concerne la crise du Congo ont été délibérément foulées au pied.

34. Le 14 juillet 1960, le Conseil de sécurité a adopté une résolution [S/4387^{1/}] où il faisait appel au Gouvernement belge "pour qu'il retire ses troupes du territoire de la République du Congo". A cette époque, quelques jours après l'octroi de l'indépendance, la Belgique est intervenue militairement, soi-disant pour sauvegarder la vie et les intérêts de ses ressortissants résidant au Congo. Patrice Lumumba, célèbre patriote congolais et premier ministre, a demandé l'aide des Nations Unies pour mettre fin à l'agression belge. Le Gouvernement belge semble avoir commodément oublié cette résolution. Au mépris délibéré de cette résolution votée dès les débuts de la crise congolaise, la Belgique a jugé bon d'entreprendre une autre aventure militaire au Congo.

35. Quant à l'Assemblée générale, par sa résolution [1474 (ES-IV)] du 20 septembre 1960, elle a prié:

"Tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement de la République du Congo, et aussi de s'abstenir de toute action qui pourrait saper l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo".

36. Il n'est guère possible d'affirmer que l'intervention actuelle de la Belgique et de ses collaborateurs contribue à restaurer l'ordre public au Congo. On peut encore moins dire qu'elle ait respecté l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Congo. Elle a aggravé la crise, mis la paix en danger et fait échec aux desseins de l'Assemblée générale.

37. En septembre 1964, le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine s'est réuni en session extraordinaire à Addis-Abéba pour étudier la situation au Congo. C'est le président Kasa-Vubu qui a pris l'initiative; il a exprimé sa conviction que la solution du problème congolais devait être trouvée dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains partageaient entièrement cette conviction. Le Premier Ministre congolais lui-même, conscient de l'aggravation de la situation qui résultait de l'intervention étrangère, a exprimé son désir d'aboutir à la récon-

^{1/} Official Records of the Security Council, Fifteenth Year, Supplement for July, August and September 1960.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, quinzième année, Supplément de juillet, août et septembre 1960.

Unity felt that the problem was essentially political rather than military. The resolution which was eventually passed touched on a number of issues. The Government of the Democratic Republic of the Congo gave a solemn undertaking to guarantee the security of combatants who laid down their arms following cessation of hostilities. There was an appeal to the Government of the Democratic Republic of the Congo to stop immediately the recruitment of mercenaries of whatever origin. There was unmistakable emphasis on the fact that national reconciliation and consolidation thereof by the political leaders of the Democratic Republic of the Congo was the only lasting solution. All Powers intervening in the Congo were to cease forthwith their interference.

38. It was this historic session of the Organization of African Unity which set up an ad hoc Commission, under the Chairmanship of my President, Mzee Jomo Kenyatta, to achieve national reconciliation in the Democratic Republic of the Congo and the normalization of relations between the Congo (Leopoldville) and its neighbours.

39. My President immediately issued an appeal for the cessation of hostilities to all the combatants in the Congo. This appeal was disseminated widely, in several languages, through all media of information available today. This appeal, in part, stated:

"Since independence the people of the Congo have endured great privations, and it is in their interest that they should be given an opportunity to live in peace and unity. The atmosphere of hostility, tension, and destruction should be brought to an end. The ground should be prepared for constructive talks and the elements of trust, understanding and co-operation established.

"In order that the Commission may fulfil its responsibilities, I appeal to you African brothers in the Congo who are engaged in fighting to lay down your arms. The Prime Minister of the Congo (Leopoldville) has given a solemn undertaking that he would guarantee the security of combatants who lay down their arms so as to seek with the help of the Organization of African Unity a solution that would make possible national reconciliation and restoration of order in the Congo. As Chairman of the Commission it is my responsibility to ensure that the Commission works in an atmosphere of harmony and impartiality. I have always believed that African people can solve their problems amicably. Your immediate and maximum co-operation is needed. I appeal to you, therefore, to stop fighting at once and to lay down your arms in the spirit of African unity.

"I am confident that the goodwill and co-operation of the Congo, strengthened by the sympathy and the good wishes of the entire African continent will bring about popular victory and good order in the Congo. Only in unity, peace and prosperity can we achieve this worthy aim."

40. My President, having only the interests of the Congolese people and African unity at heart, im-

ciliation nationale au Congo. L'Organisation de l'unité africaine estimait que le problème était essentiellement politique plutôt que militaire. La résolution qu'elle a finalement adoptée portait sur un grand nombre de questions. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a pris l'engagement solennel de garantir la sécurité des combattants qui déposeraient les armes après la cessation des hostilités. Il était fait appel au Gouvernement de la République démocratique du Congo pour qu'il cesse immédiatement de recruter des mercenaires, quelle que soit leur origine. On a insisté sans équivoque sur le fait que la réconciliation nationale et sa consolidation par les dirigeants politiques de la République démocratique du Congo constituaient la seule solution de longue durée. Toutes les puissances intervenant au Congo devaient cesser immédiatement leur ingérence.

38. C'est à cette session historique que l'Organisation de l'unité africaine a constitué une commission, présidée par le chef de l'Etat kényen, M. Jomo Kenyatta, pour parvenir à la réconciliation nationale dans la République démocratique du Congo et au rétablissement de relations normales entre le Congo (Léopoldville) et ses voisins.

39. Le président Kenyatta a immédiatement lancé un appel à tous les combattants du Congo pour la cessation des hostilités. Cet appel fut largement diffusé, en plusieurs langues, par tous les moyens d'information dont on dispose aujourd'hui, et contenait notamment ce passage:

"Depuis son indépendance, le peuple du Congo a connu de dures privations, et il est de son intérêt qu'on lui permette de vivre dans la paix et l'unité. Il faut que l'atmosphère d'hostilité, de tension et de destruction prenne fin. Il faut préparer le terrain pour des entretiens constructifs et créer un climat de confiance, de compréhension et de coopération.

"Pour que la Commission puisse s'acquitter de ses responsabilités, je vous demande, frères africains du Congo qui combattez, de déposer les armes. Le Premier Ministre du Congo (Léopoldville) s'est engagé solennellement à garantir la sécurité des combattants qui déposeront les armes afin de rechercher avec l'aide de l'Organisation de l'unité africaine une solution qui rendrait possibles la réconciliation nationale et le rétablissement de l'ordre au Congo. En tant que Président de la Commission, j'ai la responsabilité de faire en sorte que la Commission travaille dans une atmosphère d'harmonie et d'impartialité. J'ai toujours pensé que les Africains pouvaient résoudre leurs problèmes à l'amiable. Votre coopération immédiate et entière est nécessaire. C'est pourquoi je vous demande de cesser immédiatement le combat et de déposer vos armes dans un esprit d'unité africaine.

"Je suis convaincu que la bonne volonté et la coopération du Congo, renforcées par la sympathie et la bienveillance de tout le continent africain, assureront la victoire du peuple au Congo et y rétabliront l'ordre. Ce n'est que dans l'unité, la paix et la prospérité que nous pourrions atteindre ce noble but."

40. Le président Kenyatta, n'ayant à cœur que les intérêts du peuple congolais et de l'unité africaine,

mediately thereafter convened a meeting of the ad hoc conciliation Commission in Nairobi. Mr. Tshombe himself attended the meeting and fruitful discussions were held with him. There was an atmosphere of complete frankness and fraternity. The Democratic Republic of the Congo undertook to facilitate the cessation of hostilities. It also promised further to facilitate the contacts deemed necessary by the Commission with the leaders of those fighting in order to encourage national reconciliation within the Democratic Republic of the Congo in accordance with the Addis Ababa resolution.

41. The Commission decided to appoint a special delegation of five Ministers, comprising the Ministers of Kenya, Ghana, Guinea, Nigeria and the United Arab Republic, and accompanied by a representative of the Secretary-General of the Organization of African Unity, to see the President of the United States. The intention was to lay before him the matter relating to the problem of peace and reconciliation in the Democratic Republic of the Congo. It was the feeling of the ad hoc Commission that without the withdrawal of all foreign military intervention in the Congo the ad hoc Commission could not find the right atmosphere which fitted the high mission of reconciliation entrusted to its members.

42. For reasons best known to the President of the United States, the delegation was unable to meet him in person. However, the delegation met representatives of the United States Government, who expressed sympathetic understanding of the Commission's most significant undertaking in the service of peace and unity in Africa. They clearly stated that they attached great importance to the success of the Commission. A communiqué was issued which assured the Commission that the United States Government would co-operate in every appropriate way to help the Commission achieve its objectives.

43. What transpired later only proved that the assurance of the United States Government was hardly worth the paper it was written on. When the Belgian and the United States military intervention took place with the connivance of Britain, it clearly proved that the United States had committed a breach of faith and the assurance was only a ruse to further its domination in the Congo and its carefully prepared military objectives. It is difficult to understand how the act of aggression against the Congolese people contributed to the peace mission of the ad hoc Commission. The three-power conspiracy was a calculated attempt to impose American-Belgian domination in the Congo, to undermine the Organization of African Unity, and to obliterate the hopes of Africans for the peaceful solution of their differences.

44. The sordid collusion of the three Powers does not end here. There arose the question of the hostages in Stanleyville, which constituted a ready-made pretext for the United States and Belgian Governments to intervene in the Congo to achieve their objectives: economic, military, and ideological. Before I discuss this further, allow me to lay before the Council the supreme efforts which my President, Mzee Jomo

a réuni immédiatement après, à Nairobi, la Commission ad hoc de conciliation. M. Tshombé lui-même a assisté à la réunion et a pris part à des discussions fructueuses. La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de franchise et de fraternité totales. La République démocratique du Congo s'est engagée à faciliter la cessation des hostilités. Elle a promis en outre de faciliter les contacts, jugés nécessaires par la Commission, avec les chefs des combattants afin de favoriser la réconciliation nationale à l'intérieur de la République démocratique du Congo, conformément à la résolution d'Addis-Abéba.

41. La Commission a décidé de désigner une délégation spéciale de cinq ministres — du Kenya, du Ghana, de la Guinée, de la Nigéria et de la République arabe unie — accompagnés par un représentant du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, pour se rendre auprès du Président des Etats-Unis et lui exposer la question de la paix et de la réconciliation dans la République démocratique du Congo. La Commission pensait que, à moins d'une cessation de toute intervention militaire étrangère au Congo, elle ne jouirait pas d'une atmosphère propice à la noble mission de réconciliation qui avait été confiée à ses membres.

42. Pour des raisons que le Président des Etats-Unis est bien placé pour connaître, la délégation n'a pu le rencontrer en personne. Cependant, elle a rencontré des représentants du Gouvernement des Etats-Unis, qui ont exprimé leur sympathie compréhensive pour la tâche très importante que la Commission avait à accomplir au service de la paix et de l'unité en Afrique. Ces représentants ont déclaré sans ambiguïté qu'ils attachaient une grande importance au succès de la Commission. Un communiqué fut publié, assurant la Commission que le Gouvernement des Etats-Unis ferait tout son possible pour aider la Commission à atteindre ses objectifs.

43. Ce qui s'est passé plus tard n'a fait que prouver que les assurances données par le Gouvernement des Etats-Unis ne valaient même pas le papier sur lequel elles étaient écrites. L'intervention militaire belge et américaine qui a eu lieu avec la complicité de la Grande-Bretagne a prouvé clairement que les Etats-Unis avaient manqué à leur parole et que l'assurance qu'ils avaient donnée n'avait été qu'une ruse pour affermir leur domination au Congo et mieux atteindre des objectifs militaires soigneusement déterminés. Il est difficile de comprendre comment cet acte d'agression contre le peuple congolais a pu aider la mission pacifique de la Commission ad hoc. La conspiration des trois puissances était une tentative délibérée pour imposer la domination américano-belge au Congo, saper l'Organisation de l'unité africaine et anéantir l'espoir des Africains de résoudre pacifiquement leur différend.

44. La sordide collusion des trois puissances ne s'arrête pas là. C'est à ce moment que s'est posée la question des otages de Stanleyville, qui, pour les Gouvernements des Etats-Unis et de la Belgique, a constitué un prétexte commode pour intervenir au Congo en vue d'atteindre leurs objectifs économiques, militaires et idéologiques. Avant que je m'étende davantage sur ce sujet, permettez-moi de décrire

Kenyatta, was making to save the lives of the hostages—efforts which had every chance of succeeding without loss of lives and the butchery that took place as a consequence of the armed act of violence against the Congolese people.

45. The Secretary-General of the United Nations, U Thant, sent an appeal to my President, to act in his capacity as Chairman of the ad hoc Commission, to save the lives of hostages. The United States Secretary of State, Mr. Dean Rusk, sent in a similar appeal, particularly requesting that the life of Dr. Carlson be saved. Even before receiving these appeals, my President had in fact contacted several times the Stanleyville and Leopoldville authorities, appealing for cessation of hostilities, the safety of civilians, both foreign and national, held hostage in the Congo and particularly in Stanleyville and the admission of the International Committee of the Red Cross to carry out its humanitarian work for the needy.

46. Repeated telegrams were sent following representations made by the United States Government, one specifically requesting the stay of execution of Dr. Carlson. My President, in reply to the appeal of the United Nations Secretary-General stated:

"As recently as 15 November, I cabled appeals to both authorities to employ nothing but humane methods in treating those in custody.

"I shall continue to insist that the authorities concerned in the Congo should do nothing to innocent civilians that may be contrary to international law.

"As regards your suggestion that I send a party to Stanleyville for discussions with a view to getting the authorities there to permit the civilians concerned to leave the town if they so wish, I should like to inform you that after very careful examination of this proposal, I consider that the necessary prerequisite is the stoppage of fighting by both sides and any influence you may have on Mr. Tshombé's supporters outside Africa to achieve this end would be highly appreciated.

"The OAU ad hoc Commission on the Congo is determined to continue with its efforts of reconciliation in accordance with its mandate."

47. The American Ambassador to Kenya, Mr. William Attwood, addressing the Nakuru Round Table at a dinner on 18 November 1964, admitted that my President's intervention appeared to have saved Dr. Carlson from death. This is indicative of the fact that continued efforts by my President would have had even better results, and no bloodshed would have taken place at all but for the military intervention

48. It is evident that the cardinal necessity in the Congo was the cessation of hostilities. Upon this prime need rested the restoration of peace and order, of reconciliation and normality in the Congo. This was the fundamental point in the OAU resolution of last September. It was also basic to the work of the ad hoc Commission. The Prime Minister of the Democratic Republic of the Congo had promised to bring about the

devant le Conseil les ultimes efforts que le président Kenyatta a faits pour sauver la vie des otages — efforts qu'il avait toutes les chances de mener à bien sans pertes de vies humaines et en évitant le massacre qui a été la conséquence de l'agression armée commise contre le peuple congolais.

45. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, U Thant, a adressé un appel au président Kenyatta pour qu'agissant en qualité de président de la Commission il sauve la vie des otages. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dean Rusk, a fait parvenir un appel semblable, demandant en particulier que soit épargnée la vie du Dr Carlson. Avant même d'avoir reçu ces appels, le président Kenyatta était en fait, à plusieurs reprises, entré en rapport avec les autorités de Stanleyville et de Léopoldville, leur demandant de faire cesser les hostilités, d'épargner la vie des civils étrangers et congolais qui étaient détenus comme otages au Congo, notamment à Stanleyville, et d'autoriser le Comité international de la Croix-Rouge à accomplir son oeuvre de secours humanitaire.

46. A la suite de représentations du Gouvernement des Etats-Unis, nous avons envoyé plusieurs télégrammes, dont un, en particulier, demandant de surseoir à l'exécution du Dr Carlson. Le président Kenyatta, répondant à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré:

"Le 15 novembre encore, j'ai câblé des appels aux deux autorités pour qu'elles traitent avec humanité les personnes détenues.

"Je continuerai d'insister pour que les autorités intéressées, au Congo, respectent le droit international dans leur traitement des civils innocents.

"En ce qui concerne votre suggestion tendant à ce que j'envoie une délégation à Stanleyville pour obtenir des autorités qu'elles permettent aux civils intéressés de quitter la ville s'ils le désirent, je tiens à vous faire savoir qu'après un examen très approfondi de cette proposition j'estime qu'il faut au préalable faire cesser les combats de part et d'autre et je vous serais très reconnaissant de l'influence que vous pourriez exercer à cet égard sur les partisans de M. Tshombé hors d'Afrique.

"La Commission ad hoc de l'OUA sur le Congo est résolue à poursuivre ses efforts de réconciliation conformément à son mandat."

47. L'Ambassadeur américain au Kenya, M. William Attwood, s'adressant, lors d'un dîner, le 18 novembre 1964, aux personnes qui participaient à la Conférence de la table ronde de Nakuru, a admis que l'intervention du président Kenyatta semblait avoir sauvé la vie du Dr Carlson. Cela montre que, sans l'intervention militaire, les efforts soutenus du président Kenyatta auraient connu de meilleurs résultats et il n'y aurait eu aucune effusion de sang.

48. De toute évidence, l'essentiel, au Congo, était de faire cesser les hostilités. C'était la condition primordiale au rétablissement de la paix et de l'ordre, à la réconciliation et au retour à la vie normale au Congo. C'était là l'élément fondamental de la résolution adoptée en septembre dernier par l'OUA. Ce principe commandait aussi toute l'action de la Commission ad hoc, Le Premier Ministre de la

cessation of hostilities and to facilitate the necessary contacts with the fighting factions precisely to work out a plan to bring the fighting to a stop. However, this task was made impossible by the continued aid to Mr. Tshombé, in men, money and material, by the United States and Belgian Governments. The trigger-happy mercenaries, hired to kill and hound the helpless, were not helping to bring an end to fighting. It was this support from the United States and Belgian Governments which encouraged Mr. Tshombé to ignore the resolutions of the Organization of African Unity and the work of the ad hoc Commission. As a consequence, fighting was intensified. And it is in this context that the tragedy of Stanleyville was born, with American-Belgian connivance and the ready co-operation of Mr. Tshombé in simply refusing to effect a cease-fire on his part, contrary to his earlier solemn promises.

République démocratique du Congo avait promis de faire cesser les hostilités et de faciliter les contacts nécessaires avec les factions combattantes, précisément pour établir un plan en vue de la cessation des hostilités. Cependant, cette tâche a été rendue irréalisable parce que M. Tshombé n'a cessé de recevoir, des Gouvernements américain et belge, une aide en hommes, en argent et en matériel. Les mercenaires, toujours prêts à tirer au moindre prétexte, recrutés pour tuer et traquer des êtres sans défense, n'aidaient pas à mettre fin aux combats. C'est cette aide des Gouvernements américain et belge qui a encouragé M. Tshombé à faire fi des résolutions de l'Organisation de l'unité africaine et des travaux de la Commission ad hoc. Les combats n'en sont devenus que plus intenses. Et c'est dans ce contexte que s'est produite la tragédie de Stanleyville, avec la complicité américano-belge et la coopération empressée de M. Tshombé, qui a simplement refusé d'ordonner un cessez-le-feu de son côté, contrairement aux promesses solennelles qu'il avait faites.

49. When the situation took hourly a more dangerous turn, my President arranged to meet with the American Ambassador on 21 November. Mr. Kanza representing the Stanleyville authorities, arrived a day later, so that the meeting did not take place until 23 November. Meantime, yet another appeal was made by my President for the safety and good treatment of civilians held hostage in Stanleyville. The Ambassador was warned in no uncertain terms that the negotiations then in progress would be wholly nullified by any military intervention, and that perilous conditions would be created not only for the hostages, but for the whole of Africa and the world. Mr. Kanza sent a telegram to Stanleyville, and received a telegraphic assurance that the hostages would be safe as long as the talks were going on. At the meeting, Mr. Attwood was told that the OAU could not be held responsible for anything that happened following landing of troops. My President said in unequivocal terms that provided the parties concerned agreed he could promise that the peaceful discussions would continue. Mr. Attwood, on the other hand, stood for force only. My President totally rejected this view. At the meeting, Mr. Kanza requested that discussion should concern not only the question of civilian hostages, but all elements of the Congo situation.

49. Alors que la situation s'aggravait d'heure en heure, le président Kenyatta a organisé une rencontre avec l'ambassadeur des Etats-Unis, le 21 novembre. M. Kanza, qui représentait les autorités de Stanleyville, est arrivé le lendemain, de sorte que la réunion n'a pu avoir lieu que le 23 novembre. Dans l'interval, toutefois, le président Kenyatta a lancé un nouvel appel pour la sécurité et le bon traitement des otages civils détenus à Stanleyville. L'Ambassadeur a été averti en termes non équivoques que les négociations qui étaient alors en cours seraient réduites à néant par une intervention militaire, et que pareille intervention créerait une situation périlleuse non seulement pour les otages, mais pour l'Afrique tout entière et le monde en général. M. Kanza a télégraphié à Stanleyville et a reçu l'assurance par télégramme que les otages seraient en sécurité aussi longtemps que dureraient les pourparlers. A la réunion, M. Attwood s'est entendu dire que l'OUA ne saurait être tenue pour responsable de rien de ce qui pourrait arriver après un atterrissage de troupes. Le président Kenyatta a déclaré sans équivoque qu'il pouvait promettre de poursuivre les entretiens pacifiques si les parties intéressées étaient d'accord. M. Attwood, en revanche, était partisan de la seule force. Le président Kenyatta a rejeté totalement ce point de vue. Au cours de la réunion, M. Kanza a demandé de ne pas limiter la discussion à la question des otages civils, mais de la faire porter sur tous les éléments de la situation du Congo.

50. The American Ambassador said he had only been empowered to discuss the question of hostages, and that he would seek further instructions from Washington. He suggested, and all the others present agreed readily, that a further meeting should take place that night, or the following day.

50. L'Ambassadeur des Etats-Unis a déclaré qu'il n'était habilité à discuter que la question des otages, et qu'il demanderait de nouvelles instructions à Washington. Il a proposé — recueillant l'assentiment immédiat de toutes les autres personnes présentes — de tenir une nouvelle réunion la nuit même ou le lendemain.

51. On 23 November, after receiving information that military paratroopers were ready on Ascension Island, my President hurriedly sent yet another message to Mr. Attwood. It read:

51. Le 23 novembre, après avoir été informé de la présence de parachutistes dans l'île de l'Ascension, le président Kenyatta a envoyé d'urgence un nouveau message à M. Attwood, ainsi libellé:

"I have the honour to confirm in writing the request I made to you this morning that your Government should use its influence on Mr. Tshombé to with-

"J'ai l'honneur de confirmer par écrit la requête que je vous ai adressée ce matin, afin que votre gouvernement use de son influence sur M. Tshombé

draw all white mercenaries now fighting Africans in the Congo and arrange for an effective cease-fire in keeping with the OAU September resolution.

"I must make it quite clear to you that the presence of mercenaries in the Congo makes it very difficult for the OAU *ad hoc* Commission to send its delegation to the Congo in accordance with the mandate given to it by OAU.

"I wish to emphasize the fact that in order to ensure the safety of all civilians now held in custody by the Stanleyville régime, it is important that the invasion of Stanleyville, either by mercenaries or by the 1,000 Belgian paratroopers now situated in Ascension Island, must be stopped in order to facilitate peaceful negotiations.

"I am aware of the contents of your Note No. 3 of 21 November on the subject of paratroopers but my Government holds the view that the sending of the paratroopers to Stanleyville will aggravate the situation rather than save it."

52. The following morning, when the parties went to resume their discussions, the paratroopers had been dropped over Stanleyville and the military intervention had begun. This new development led to the breaking off of negotiations, leaving my President and the right-thinking peoples of the world shocked, stunned and immensely grieved. The shock was all the greater at that time because there were tangible prospects that arrangements could be made to repatriate civilians through the services of the International Red Cross. Further steps to bring about a cease-fire on both sides were within the grasp of my President if the United States and other countries supporting Tshombé had been willing to co-operate. The Stanleyville representative had shown goodwill, and, given a chance, complete success of the talks was not an impossibility as the United States and Belgian Governments have since tried to prove. After all, the very fact that the meeting between the United States Ambassador, my President, and the Stanleyville representative had taken place was something new, something indicating flexibility of attitude and the desire to solve the problem in a spirit of goodwill and conciliation engendered by the talks.

53. The American-Belgian intervention, with British collaboration, in view of the foregoing facts, was an insult to my President, an attempt to humiliate the OAU, and to disregard the African interests. At best, it was a very poor and impatient exhibition of diplomatic negotiation.

54. Subsequent events have made it clear that the intention to drop paratroopers was there long before the Nairobi talks and that the negotiations then going on were intended to play for time, to deceive the world and to scoff at OAU efforts to bring about peace and reconciliation in the Congo. We have had the proof in a dramatic fashion that every effort to resolve the fratricidal conflict in the Congo has been frustrated.

pour assurer le retrait de tous les mercenaires blancs qui combattent à l'heure actuelle contre des Africains au Congo, et pour organiser un cessez-le-feu effectif, conformément à la résolution adoptée en septembre par l'OUA.

"Je tiens à bien préciser qu'en raison de la présence de mercenaires au Congo il est très difficile pour la Commission *ad hoc* de l'OUA d'envoyer sa délégation au Congo, conformément au mandat que lui a donné l'OUA.

"J'insiste sur le fait que, pour assurer la sécurité de tous les civils actuellement détenus par le régime de Stanleyville, il importe, afin de faciliter les négociations pacifiques, de mettre un terme à l'invasion de Stanleyville, que ce soit par les mercenaires ou par les 1 000 parachutistes belges qui se trouvent en ce moment dans l'île de l'Ascension.

"J'ai pris connaissance de votre note No 3 du 21 novembre, relative à la question des parachutistes, mais mon gouvernement estime que l'envoi de parachutistes à Stanleyville ne ferait qu'aggraver la situation au lieu de la sauver."

52. Le matin suivant, lorsque les parties se sont rencontrées pour reprendre la discussion, les parachutistes avaient été largués sur Stanleyville et l'intervention militaire avait commencé. Cet élément nouveau a amené la rupture des négociations; le président Kenyatta et tous ceux qui, dans le monde, ont l'esprit juste en ont été scandalisés, stupéfiés et profondément affligés. Le coup était d'autant plus rude qu'il existait à ce moment-là une chance réelle d'assurer le rapatriement des civils par les services de la Croix-Rouge internationale. Le président Kenyatta avait à sa portée de nouvelles mesures propres à assurer un cessez-le-feu de part et d'autre, pour peu que les Etats-Unis et les autres pays qui appuyaient Tshombé fussent disposés à coopérer. Le représentant de Stanleyville avait fait preuve de bonne volonté et, pour peu qu'on ne s'y fût pas opposé, le succès complet des entretiens n'était pas impossible, contrairement à ce que les Gouvernements des Etats-Unis et de la Belgique ont par la suite essayé de démontrer. Après tout, la réunion même entre l'Ambassadeur des Etats-Unis, le président Kenyatta et le représentant de Stanleyville constituait un fait nouveau; c'était la preuve d'une attitude d'accommodement et du désir de résoudre le problème dans un esprit de bonne volonté et de conciliation qu'avaient fait naître les entretiens.

53. Dans ces conditions, l'intervention belgo-américaine, avec la collaboration britannique, représentait une insulte à l'égard du président Kenyatta en même temps qu'une tentative pour humilier l'OUA et faire fi des intérêts africains. Au mieux, c'était une bien piètre forme de négociation diplomatique, gâchée par l'impatience.

54. Les événements qui ont suivi ont prouvé que l'on avait conçu l'idée de larguer les parachutistes bien avant les entretiens de Nairobi et que les négociations qui se déroulaient alors n'avaient pour objet que de gagner du temps, de tromper le monde et de traiter par le mépris les efforts de l'OUA pour assurer la paix et la réconciliation au Congo: preuve éclatante que l'on voulait réduire à néant tous les

The Belgian Minister of Foreign Affairs has claimed emphatically that before deciding on the parachute drop his Government had exhausted all the ways and means available to it to save the hostages [1173rd meeting para. 34]. This is one of the most brazenly hypocritical claims of modern times to cover up an act of premeditated aggression against innocent people. I put it to the Security Council that the elementary methods of negotiation, inquiry, mediation, conciliation and similar means of peaceful settlement of disputes not only were not fully tried, but they were rejected out of hand on flimsy pretexts, imagined fears and with callous indifference.

55. It is extraordinary that, considering the perilous and grave decision that had been taken to browbeat into submission the Stanleyville authorities through the use of force and intimidation, the United States and Belgian Governments did not bring the matter to the Security Council for the necessary action. Resort to Article 33 of the United Nations Charter would have been of immense value. Article 33 reads:

[The speaker read out Article 33 of the Charter.]

56. Furthermore, the OAU ad hoc Commission was seized of the matter. It would have been the most practical, speediest and effective organ to resort to. The facts that I stated earlier inescapably point to the conclusion that instead of seeking its good offices to resolve the issue, its efforts were undermined and its work in this regard was deliberately subverted.

57. How then can the Foreign Minister of Belgium claim, as he did, that the last resort to every remedial action had been taken? This assertion is incredible. It can hoodwink nobody, not even when proclaimed in this Council by an eminent personality in the most conciliatory tones after an act of organized violence has let loose so much blood and so much loss of life which the representative of the Democratic Republic of the Congo relished describing in gory terms.

58. Both Belgium and the United States have declared publicly that the intervention in the Congo was "humanitarian". This justification confounds the good sense and conscience of the vast majority of peoples throughout the world. It is significant to note that not a single hostage was killed before the military intervention. It is equally significant to note that the dropping of the paratroopers coincided perfectly with the assault of the white mercenaries commanding the Congolese Army on Stanleyville. An attempt has been made to prove that it was a coincidence. I personally am not convinced that coincidences occur so marvellously in a contrived situation.

59. It should have been crystal clear to the conspiring powers that any armed action in the Congo would arouse passions and fury; that it would create a situation im-

efforts faits pour régler le conflit fratricide dans ce pays. Le Ministre belge des affaires étrangères a soutenu catégoriquement que, avant de décider de larguer des parachutistes, son gouvernement avait épuisé tous les autres moyens dont il disposait pour sauver les otages [1173ème séance, par. 34]. C'est là une des assertions les plus impudentes et les plus hypocrites de notre temps, destinée à masquer une agression préméditée contre une population innocente. J'affirme, devant le Conseil de sécurité, que les méthodes élémentaires de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, et les moyens similaires de règlement pacifique des différends, non seulement n'ont pas été pleinement utilisés, mais ont été rejetés d'emblée sous de mauvais prétextes, au nom de craintes imaginaires et avec une indifférence hautaine.

55. Il est extraordinaire qu'étant donné la gravité et le caractère dangereux des décisions qui ont été prises pour amener, par la force et l'intimidation, les autorités de Stanleyville à se soumettre, les Gouvernements américain et belge n'aient pas porté la question devant le Conseil de sécurité pour que celui-ci prenne les mesures nécessaires. Un recours à l'Article 33 de la Charte des Nations Unies aurait été infiniment utile. Cet article est ainsi conçu:

[L'orateur donne lecture de l'Article 33 de la Charte.]

56. En outre, la Commission ad hoc de l'OUA avait été saisie de la question, et c'était l'organe le mieux placé pour la régler vite et bien. Les faits que j'ai cités tout à l'heure obligent inéluctablement à conclure que, au lieu de rechercher les bons offices de cette commission pour résoudre le problème, on a voulu contrecarrer ses efforts et, de façon délibérée, réduire son œuvre à néant.

57. Comment, dans ces conditions, le Ministre belge des affaires étrangères peut-il affirmer, comme il l'a fait, que tous les moyens propres à remédier à cette situation avaient été épuisés? C'est là une assertion incroyable. Elle ne peut abuser personne, lors même qu'elle est proférée devant cet auguste Conseil par une personnalité éminente et sur un ton infiniment conciliant, après un acte de violence organisé qui a provoqué ce bain de sang et cette perte de tant de vies humaines, que le représentant de la République démocratique du Congo s'est complu à nous décrire avec un luxe de détails.

58. La Belgique et les Etats-Unis ont tous deux déclaré publiquement que l'intervention au Congo avait un caractère "humanitaire". Pareil argument fait injure au bon sens et à la conscience de la grande majorité des peuples du monde. Il est significatif qu'aucun otage n'avait été tué avant l'intervention militaire. Fait non moins significatif: le lâcher des parachutistes a coïncidé exactement avec l'attaque lancée sur Stanleyville par les mercenaires blancs qui commandaient l'armée congolaise. On s'est efforcé de prouver qu'il s'agissait d'une coïncidence. Personnellement, je doute qu'il y ait des coïncidences aussi miraculeuses: tout était réglé par avance.

59. Il aurait dû être parfaitement évident pour les puissances auteurs de ce complot que toute action armée au Congo susciterait la fureur et les passions,

possible to contain; that it would engender panic, reprisals and extreme measures of self-defence and offence; that it would destroy the puny fabric of law and order existing in that area. It was clear all the time that other methods of saving the hostages were being tried out and would have been successful.

60. Considering all this, weighing all the consequences of military intervention and ignoring the fact that thousands of innocent lives would be lost, the United States and Belgium thought fit to promote the "humanitarian" mission of rescue in the Congo. As the representative of Algeria put it so well: "... if Brussels had really been motivated by humanitarian aims, as we are told it was, it should have realized from the outset that its military intervention in the Congo required the previous repatriation of all Belgian civilians, or at least those living in the threatened regions" [1172nd meeting, para. 29].

60. I put it to the Council that the Belgian and United States aggression was wholly and directly responsible for all the excesses that were committed in the Congo. How can one speak of a blood bath which one has designed and caused, in one breath, and of humanitarianism in the other? Where is this humanitarianism when the white mercenaries are allowed full licence to murder innocent African men, women and children? Where was this humanitarianism when Patrice Lumumba, later brutally done to death, was held hostage? He was a nationally acclaimed hero, legally the head of his Government, but under detention in Katanga. Where was humanitarianism then? What happened to this self-same humanitarianism when innocent Africans were butchered in Sharpsville in South Africa? Where is this humanitarianism when American Negroes are brutally done to death in Mississippi and elsewhere? It is a peculiar brand of humanitarianism coming from countries whose record and international behaviour do not entitle them to boast about their achievements. It is peculiar also because it is reserved for the Congo only, dished out in the appropriate doses as and when it suits the policies of the neo-colonialists. This type of humanitarianism is partial—thousands of African lives lost to rescue a few whites who could have been saved in any case through peaceful negotiations—and it gives rise to journalistic sensationalism.

62. The Belgian Foreign Minister has tried to misinterpret the situation by accusing African countries of racism and of having an inferiority complex. He is gravely mistaken. Why should the simple truth be unpalatable to him? After all, the lives of Africans were indiscriminately sacrificed in the process of the so-called humanitarian intervention.

63. The military operation of the three Powers has created today a sense of insecurity in Africa. One had hoped, and hoped fervently, that the days of gun-boat diplomacy were over. Alas, we have learnt today that that is not so. A dangerous precedent has been set and it involves the security of Africa and the maintenance of international peace and understanding. That is why this Council must condemn this armed intervention

créerait une situation impossible à endiguer, engendrerait la panique, les représailles et les mesures extrêmes de légitime défense ou de riposte, bref, qu'elle détruirait le peu d'ordre et de légalité qui existent dans la région. Pendant tout ce temps, il était clair que l'on essayait d'autres moyens, qui auraient réussi, de sauver les otages.

60. C'est en connaissance de cause, ayant pesé toutes les conséquences d'une intervention militaire et fait abstraction du fait que des milliers de vies innocentes seraient sacrifiées, que les Etats-Unis et la Belgique ont jugé bon d'organiser une mission "humanitaire" de sauvetage au Congo. Comme l'a si bien dit le représentant de l'Algérie, "si le gouvernement de Bruxelles était réellement animé d'intentions humanitaires, comme on nous l'affirme, il aurait dû penser dès le départ que son intervention militaire au Congo impliquait le rapatriement préalable de tous les civils belges, du moins ceux qui vivaient dans les régions exposées" [1172ème séance, par. 29].

61. J'affirme devant le Conseil que tous les excès commis au Congo sont directement imputables à l'agression de la Belgique et des Etats-Unis. Comment peut-on parler d'un bain de sang que l'on a soi-même causé et organisé et, sans la moindre transition, se targuer d'humanitarisme? Où est-il cet esprit humanitaire, lorsque les mercenaires blancs ont toute licence de massacrer des Africains innocents, hommes, femmes et enfants? Où était-il cet esprit humanitaire, lorsque Patrice Lumumba était détenu comme otage, pour être ensuite brutalement assassiné? C'était un héros national, le chef légal du Gouvernement congolais, mais il était en détention au Katanga. Où était alors l'esprit humanitaire? Qu'en est-il advenu, lorsque d'innocents Africains ont été massacrés à Sharpsville, en Afrique du Sud? Où est-il cet esprit humanitaire, quand des noirs américains sont abattus sans merci au Mississippi et ailleurs? Curieux genre d'humanitarisme, appliqué par des pays que leur passé et leur comportement international n'autorisent guère à se vanter de leurs réalisations à cet égard. Il est non moins curieux qu'un tel humanitarisme soit strictement réservé au Congo et servi à doses appropriées selon que cela convient ou non à la politique du néo-colonialisme. C'est un esprit humanitaire partial: sacrifier des milliers de vies africaines pour sauver une poignée de blancs, qui de toute façon auraient pu être sauvés par des négociations pacifiques, cela donne matière à gros titres à sensation dans les journaux!

62. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique a essayé de déformer les choses en accusant les pays africains d'être racistes et d'avoir un complexe d'infériorité. Il se trompe gravement. Pourquoi la simple vérité lui déplaît-elle autant? Après tout, des vies africaines ont été sacrifiées aveuglément au cours de la prétendue intervention humanitaire.

63. L'opération militaire des trois puissances a créé aujourd'hui en Afrique un sentiment d'insécurité. On avait espéré, et espéré ardemment, que le temps de la diplomatie des canonnières était révolu. Hélas! nous avons appris aujourd'hui qu'il n'en était rien. Un précédent dangereux a été créé, qui met en cause la sécurité de l'Afrique et le maintien de la paix et de l'entente internationales. Voilà pourquoi le

in the strongest possible terms. We do not want to see a further flow of blood; we do not want to see another act of self-assumed international policing by one State against another. We do not want to see the United States interfering in the internal affairs of another country merely because it confuses communism with nationalism. We do not approve of the American habit of trying to overthrow Governments which are no longer sympathetic to its policies. After all, why should the United States expect other countries to be subservient to its whims and fancies?

64. The British role in this conspiracy has shocked African countries. One had hoped that under a Labour Government the United Kingdom would not be caught red-handed in an infamous act.

65. The United States Government has pleaded one further justification for its intervention in the Congo. It asserts that the military action was launched with the approval and full knowledge of the Congolese Central Government. Surely, this consent was not intended to be a licence to let loose terror and bloodshed. Surely, the realities of the situation should have dictated a different course of action. In this connexion, it is worthwhile to mention the Cuban crisis. The Cuban Government had voluntarily, with full approval and knowledge, asked for and received military equipment from the USSR. The United States was in a furor, and the world was put on the brink of nuclear disaster, until certain weapons were withdrawn. Where was the question of consent then? Who gave the United States consent for its interference in Cuba? There were all sorts of justifications for American action: The Monroe Doctrine, the right of self-defence, etc. Do these apply only to the Western Hemisphere and give freedom to act otherwise, with impunity, in other areas?

66. While I am still on the question of consent, I may add here that some countries challenge the legality of Mr. Tshombé's appointment as the Prime Minister of the Democratic Republic of the Congo and his competence to give consent to interference in the Congo. They point to the lack of effective control over the Congolese territory, constitutional irregularities, the absence of elections, the unpopularity of Mr. Tshombé's Government and Mr. Tshombé's entry to the troubled Congolese scene through devious and legally doubtful methods. But I mention this just in passing.

67. Permit me to say a few words about certain matters raised by the representative of the Democratic Republic of the Congo before this Council [1173rd meeting].

68. He made a reference to the recent disorder within the East African armies, when foreign military help was called in to contain it. The cause and nature of the disturbances in Kenya were completely different

Conseil de sécurité doit condamner aussi fermement que possible cette intervention armée. Nous ne voulons plus d'effusion de sang; nous ne voulons plus voir un Etat s'ériger en policier international et agir à ce titre contre un autre Etat. Nous ne voulons pas voir les Etats-Unis s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre pays, simplement parce qu'ils confondent communisme et nationalisme. Nous n'approuvons pas cette habitude américaine d'essayer de renverser des gouvernements qui n'ont plus de sympathie pour la politique des Etats-Unis. Après tout, pourquoi les Etats-Unis s'attendraient-ils à voir d'autres pays s'incliner devant leurs caprices et devant leurs désirs?

64. Le rôle du Royaume-Uni dans cette conspiration a provoqué un choc dans les pays africains. On avait espéré que, sous un gouvernement travailliste, le Royaume-Uni ne serait pas pris en train de commettre une infamie.

65. Le Gouvernement des Etats-Unis a encore invoqué un autre argument pour justifier son intervention au Congo. Il affirme que l'action militaire a été déclenchée avec l'approbation du Gouvernement central congolais agissant en pleine connaissance de cause. A coup sûr, un tel consentement n'avait pas été accordé pour permettre de répandre la terreur et de verser le sang. A coup sûr, les réalités de la situation auraient dû dicter une ligne de conduite différente. A cet égard, il est utile de mentionner la crise cubaine. Le Gouvernement cubain, agissant de lui-même et en pleine connaissance de cause, avait demandé du matériel militaire à l'Union soviétique et l'avait obtenu. Cela a provoqué la fureur des Etats-Unis et le monde a été amené à deux doigts du désastre nucléaire, jusqu'au moment où certaines armes ont été retirées. A-t-il été question de consentement à cette époque? Qui a donné aux Etats-Unis son consentement pour que ce pays intervienne à Cuba? Toutes sortes de raisons ont été invoquées pour justifier l'action américaine: la doctrine de Monroe, le droit de légitime défense, etc. Ces raisons s'appliquent-elles uniquement à l'hémisphère occidental, et laissent-elles toute liberté pour agir impunément de manière bien différente dans d'autres régions?

66. Puisque j'en suis encore à la question du consentement, je me permets d'ajouter que certains pays contestent la légitimité de la nomination de M. Tshombé comme Premier Ministre de la République démocratique du Congo et le droit qu'il avait de consentir à une ingérence au Congo. Ces pays relèvent l'absence d'un contrôle effectif sur le territoire congolais, l'absence d'élections, l'impopularité du gouvernement de M. Tshombé, les irrégularités constitutionnelles et le fait qu'il est entré en scène au milieu des troubles du Congo en recourant à des méthodes détournées d'une légalité douteuse. Mais je me borne à signaler ces faits en passant.

67. Qu'il me soit permis maintenant de présenter quelques observations sur certaines questions que le représentant de la République démocratique du Congo a évoquées devant le Conseil [1173ème séance].

68. Le représentant du Congo a fait allusion aux désordres qui ont agité récemment les armées de l'Afrique orientale, au point qu'il a fallu faire appel à l'aide militaire étrangère pour les réprimer. Les

from those obtaining in the Congo. In Kenya there were no political motives or implications whatsoever that generated the disorder, whereas in the Congo the basis is completely political. In Kenya, the disorder was inspired by, and confined to, a minute section of the Army: a mere handful of dissatisfied officers. In the Congo, on the other hand, it is an uprising, a rebellion, of staggering proportions, which at one time controlled one-third of the total territory of the Congo. In Kenya, it was not an uprising against a democratic, popularly elected and universally acclaimed government in full and effective control of the country. In the Congo, on the other hand, the situation is just the reverse: a popular uprising against an imposed leadership. Furthermore, in Kenya the cause of the disturbance was the conditions of employment and the presence of white officers in the army which we inherited from the colonial days. My President, overwhelmingly elected by due constitutional processes and commanding the widest possible support and devotion of the country, rectified immediately and effectively the conditions that gave rise to the disorder. Foreign troops were not invited to let loose panic, terror and loss of life. They were not invited to instal in power, and consolidate the authority of, a failing and faltering order. It would be a grave error—and I say so with all the emphasis at my command—for anyone to even dare to compare the position of my President, Mzee Jomo Kenyatta, with that of Mr. Tshombé. Not even the wildest stretch of imagination can justify this parallel.

69. Furthermore, the representative of the Democratic Republic of the Congo read out at length a report allegedly written by a Tunisian journalist, claiming that during the last Cairo Conference of Non-aligned Countries there was an ultra-secret conference of certain Heads of State and Government of African countries, who decided to support the Stanleyville Government with arms and military men. The report quotes the names of those who attended this mysterious meeting, and my President's name appears in it. It is a well-known fact that my President did not even attend the Non-aligned Conference in Cairo in person: how absurd can one get by making an allegation without verifying his facts? It is a ludicrous case, based on inaccurate newspaper surmises and fabrications, and it throws doubt on the whole veracity of the report.

70. The Congolese representative tried to drive a wedge into African unity by making repeated references to the two-Africa concept—one Arab, and the other Black. This imperialist-inspired concept will never find any acceptance. We are all one in Africa, bound by ties of history, culture, custom, blood, and the community of interests and the problems that face us.

71. Turning to the broader problem of the Congo once again, permit me to say that we believe that a solution to it is possible in the African context. There

troubles qui se sont produits au Kenya n'ont rien de commun avec ce qui s'est passé au Congo. Au Kenya, les désordres n'avaient aucun motif ou caractère politique, alors que les événements du Congo étaient de nature foncièrement politique. Au Kenya, les troubles ont été provoqués par une infime faction de l'armée, par une poignée d'officiers mécontents, et n'ont pas dépassé ce cadre. Au Congo, en revanche, il s'est agi d'un soulèvement, d'une rébellion de grande ampleur, qui, à une certaine époque, s'est étendue à un tiers du territoire de ce pays. Au Kenya, il ne s'agissait pas d'un soulèvement contre un gouvernement démocratique, élu par le peuple et universellement acclamé, jouissant d'une autorité entière et efficace sur le pays. Au Congo, la situation était exactement contraire: il s'agissait d'un soulèvement populaire contre des dirigeants imposés au peuple. En outre, au Kenya les troubles avaient pour cause les conditions de service et la présence d'officiers blancs dans une armée qui nous avait été léguée par l'époque coloniale. Le président Kenyatta, élu à une majorité écrasante par des méthodes constitutionnelles, jouissant de l'appui massif du pays qui lui était entièrement dévoué, a immédiatement redressé la situation qui avait donné naissance aux désordres. Les troupes étrangères n'ont pas été invitées pour semer la panique, la terreur et la mort. Elles n'ont pas été invitées pour aider à faire prévaloir et à consolider un ordre qui s'effondrait. De la part de quiconque, ce serait une erreur grave — et je le souligne avec la plus grande fermeté — que d'oser comparer la position du chef de l'Etat kényen, Mzee Jomo Kenyatta, avec celle de M. Tshombé. Aucun dérèglement de l'imagination ne pourrait justifier un tel parallèle.

69. En outre, le représentant de la République démocratique du Congo a donné lecture d'un long article qui aurait été rédigé par un journaliste tunisien, affirmant qu'au cours de la dernière Conférence des pays non alignés au Caire aurait eu lieu une réunion ultra-secrète de certains chefs d'Etat ou de gouvernement africains, et qu'à cette réunion il aurait été décidé d'appuyer le gouvernement de Stanleyville et de lui envoyer des armes et des soldats. L'article cite le nom de ceux qui assistaient à cette mystérieuse réunion; parmi eux figure le nom du président Kenyatta. Or chacun sait que ce dernier n'a même pas assisté en personne à la Conférence des pays non alignés qui s'est tenue au Caire: cela montre à quelles absurdités on aboutit lorsqu'on se livre à des allégations sans avoir vérifié les faits. Cette assertion grotesque, fondée sur les fausses conjectures et les inventions d'un journal, jette le doute sur la véracité de tout l'article.

70. Le représentant du Congo s'est efforcé de briser l'unité africaine en faisant allusion, à diverses reprises, au concept d'une dualité africaine: une Afrique arabe et une Afrique noire. Ce concept, inspiré par l'impérialisme, ne sera jamais accepté. En Afrique, nous formons un tout; nous sommes unis par les liens de l'histoire, de la culture, des coutumes, du sang, et par la communauté des intérêts et des problèmes qui nous concernent.

71. Revenons à l'ensemble du problème congolais: permettez-moi de dire qu'à notre avis une solution est possible dans le contexte de l'Afrique. Il faut de

has to be goodwill and co-operation between the opposing factions. This can only be worked out if hostilities cease and foreign intervention is halted forthwith. The mercenaries, no matter of whatever origin, should be expelled immediately. There should be a national political reconciliation and a broadly-based administration, followed by a national election which will bring into power a popularly-elected government. Let it not be forgotten that any intention to impose a military solution is a Napoleonic dream of conquest at the wrong time of history and in an improper context.

72. The Organization of African Unity can and will help the Congolese brothers to live in peace, progress and prosperity. OAU can bring about national reconciliation and normalization of relations between the Congo (Leopoldville) and its neighbours. OAU can render other multiple forms of assistance to the Congo to resolve the differences peacefully. Let the interventionists give up their dreams of neo-colonialist control of the area, and allow Africans to solve their own problems. This will be a beneficent move on their part, which will change the course of events for the better. This will be their greatest contribution to the cause of peace, freedom, and unity of Africa. And we solicit this today from them in this Council.

73. Mr. President, I have not replied to the speech of the representative of the United States, and I therefore reserve the right to speak again, if necessary.

74. Mr. GUIMALI (Central African Republic) (translated from French): At the outset, I wish, on behalf of the Government and people of the Central African Republic and on behalf of my delegation, to express our deep gratitude to the President and members of the Security Council for having agreed unhesitatingly to hold an urgent meeting to consider the situation arising from the recent events at Stanleyville. We also thank the Council for having, in this spirit, authorized us to participate in the discussion.

75. I think it is worth noting that all the statements that have been made since 9 December before the Security Council on the question of the Congolese tragedy—I repeat, all the statements—strengthen my conviction that my country was not mistaken in joining in the request for a Security Council meeting. In my country's view, a negative attitude was incompatible with its established position on the Congo problem and with the opinion it has formed of the events of 24 November 1964.

76. The action taken by the twenty-two representatives of States who signed the request of 1 December was eventually based on the provisions of Articles 34, 35 and 52 of the United Nations Charter. It was prompted, moreover, not only by an obvious concern for the quickest possible restoration of peace in the Congo but also by the fact that the heinous acts recently committed exceeded a strictly African frame-

la bonne volonté et de la coopération entre les parties opposées. Cette œuvre ne peut être accomplie que si les hostilités s'arrêtent et s'il est mis fin à l'intervention étrangère. Les mercenaires, quelle que soit leur origine, doivent être immédiatement expulsés. Il faudra aboutir à une réconciliation politique nationale, établir une administration sur une large base et ensuite procéder à des élections nationales qui placeront au pouvoir un gouvernement élu par le peuple. N'oublions pas que tout dessein d'imposer une solution militaire n'est qu'un rêve de conquête du genre napoléonien, à un mauvais moment de l'histoire et dans un contexte qui ne s'y prête pas.

72. L'Organisation de l'unité africaine peut aider et aidera ses frères congolais à vivre en paix, à progresser et à connaître la prospérité. L'OUA peut arriver à instaurer la réconciliation nationale ainsi que des relations normales entre le Congo (Léopoldville) et ses voisins. Elle peut apporter une aide au Congo sous des formes multiples pour lui permettre de venir à bout des divergences de façon pacifique. Que les partisans de l'intervention renoncent à leurs rêves de domination néo-colonialiste sur cette région et permettent aux Africains de résoudre leurs propres problèmes. Ils feront ainsi œuvre utile et donneront une tournure meilleure aux événements. Ce sera leur plus grande contribution à la cause de la paix, de la liberté et de l'unité de l'Afrique. C'est ce que nous leur demandons aujourd'hui, devant le Conseil de sécurité.

73. M. le Président, je n'ai pas répondu au discours prononcé par le représentant des Etats-Unis, et je me réserve donc le droit d'intervenir à nouveau, si besoin est.

74. M. GUIMALI (République centrafricaine): Monsieur le Président, Messieurs les membres du Conseil de sécurité, au début de mon intervention, je tiens à vous exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple centrafricains, ainsi qu'au nom de ma délégation, toute notre gratitude pour avoir bien voulu accepter sans hésitation de vous réunir d'urgence afin d'examiner la situation due aux récents événements de Stanleyville. Nous nous devons également de vous remercier pour nous avoir, dans le même esprit, autorisés à participer aux débats.

75. Il me paraît intéressant de noter que toutes les déclarations qui ont été faites depuis le 9 décembre devant le Conseil de sécurité au sujet du drame congolais, je dis bien toutes les déclarations, me confirment dans l'idée que mon pays n'a nullement commis une erreur en s'associant à la demande de convocation du Conseil de sécurité. Adopter une attitude négative lui semblait incompatible avec la position qu'il a maintes fois affirmée à l'égard du problème du Congo, ainsi qu'avec l'opinion qu'il s'est faite des événements du 24 novembre dernier.

76. L'action entreprise par les 22 Etats signataires de la requête du 1er décembre est essentiellement fondée sur les dispositions des Articles 34, 35 et 52 de la Charte des Nations Unies. Elle a été au surplus inspirée non seulement par un souci évident de ramener le plus rapidement possible le calme au Congo, mais aussi par le fait que les actes odieux qui viennent d'y être commis dépassent le cadre stricte-

work, for they are doubtless liable to threaten international peace and security.

77. Furthermore, we think that, in the absence of a radical and effective solution by the Security Council, a body which has world-wide influence, the unfortunate tragedy of the Congo may well be prolonged indefinitely for care must be paid to the manifestations of an intensified policy of intervention from all sides, which does great damage to Africa and especially to the Democratic Republic of the Congo. The Security Council is thus fully entitled to deal with this problem, and my delegation cannot conceive of any challenge to its full and complete competence. By taking up the matter, the Council has proved to the world that the allegations of certain newspapers that the request to the Council is inopportune and even ridiculous have not troubled its conscience or disturbed its serenity.

78. As I just said, the statements of the preceding speakers have only strengthened the confidence of the Central African Republic in the decisions which the Security Council will take. All the preceding speakers have described the situation very frankly and clearly. There is a rule that one should not repeat those ideas in others' speeches with which one agrees; I ask your pardon for not following this rule in the rest of my statement. The need to make known my Government's views on so difficult a problem before so important a body leaves me no choice.

79. Accordingly, I shall come directly to the point. After I have explained our position on the matter before the Council, I shall say a word on the steps that the Council might take, within the scope of its authority, to correct the situation. I shall do so, of course, with the sincerity that has guided the foregoing discussion and also with honesty and realism.

80. Since it has been recounted by other speakers on several occasions, the history of events in the Congo (Leopoldville) is so well known that I may spare the Council a repetition. In this connexion, I shall merely say how distressing it is to find that, for five years, this large, densely populated and rich country—this continent within a continent—has been in a state of chaos, which has kept it from enjoying its independence and from organizing and promoting greater prosperity and well-being in the best possible conditions. Tribal, political, and even capitalist strife has been allowed full scope. Hatreds, ambitions and personal squabbles have become the order of the day.

81. The Central African Republic is concerned with the problem not only because the Congo is an African country, a member of the Organization of African Unity and a Member of the United Nations, but also because our peoples, on account of their close proximity, are linked by kinship, as all neighbouring countries are. Moreover, at this very moment some of my fellow nationals in our territory wear mourning for their Congolese relatives who have fallen victim to atrocities committed in that neighbouring

ment africain, car ils sont sans nul doute de nature à menacer la paix et la sécurité internationales.

77. D'autre part, il nous est permis de penser qu'à défaut d'une solution radicale et efficace adoptée par le Conseil de sécurité, organe jouissant d'une influence mondiale, la malheureuse tragédie du Congo risque fort de se prolonger indéfiniment, car il faut prendre garde aux manifestations d'un interventionnisme exacerbé provenant de toutes parts et s'exerçant au grand dam de l'Afrique, et surtout de la République démocratique du Congo. C'est donc à bon droit que le Conseil de sécurité s'est saisi de ce problème, et ma délégation ne saurait imaginer un seul instant que sa compétence pleine et entière pût être mise en doute. Le Conseil a ainsi prouvé aux yeux du monde que les affirmations de certaine presse tendant à présenter comme inopportune et même ridicule l'action intentée n'ont point ébranlé sa conscience et sa sérénité.

78. Je disais tout à l'heure que l'audition des orateurs qui m'ont précédé n'a fait que raffermir la foi de la République centrafricaine dans les décisions que prendra le Conseil de sécurité. Tous ceux qui ont pris la parole avant moi ont exposé la situation avec beaucoup de franchise et de clarté. Une règle consiste à ne pas répéter ce que d'autres ont déjà dit pourvu que leurs idées concordent avec les vôtres. Je m'excuse à l'avance si je fais exception à cette règle dans la suite de ma déclaration, mais la nécessité de mettre au grand jour les vues de mon gouvernement sur un problème aussi délicat et devant une instance aussi importante ne me laisse pas de choix.

79. Je vais donc sans plus tarder en venir aux faits. Après avoir précisé notre position sur l'affaire qui nous préoccupe, je dirai un mot sur les mesures qu'il paraît souhaitable de prendre, dans le cadre des attributions du Conseil, afin que soit obtenu un redressement de la situation. Je ferai cela, bien entendu, avec le même esprit de franchise qui a présidé jusqu'ici au débat, mais aussi avec loyauté et réalisme.

80. Pour avoir été exposé à plusieurs reprises par d'autres orateurs, l'historique des événements qui se déroulent au Congo (Léopoldville) est suffisamment connu du Conseil pour que je me dispense de le recommencer. Je me contenterai de souligner à ce propos qu'il est pénible de constater aujourd'hui que, depuis cinq ans, ce grand pays, peuplé et riche, véritable continent dans le continent, se trouve de plus en plus livré au chaos; de ce fait, il n'a jamais pu jouir de son indépendance, s'organiser et promouvoir dans des conditions optimales une prospérité et un bien-être accrus. Les luttes tribales, politiques, et même capitalistes, y ont acquis droit de cité. Du coup, les haines, les ambitions, ainsi que les conflits de personnes, sont devenus monnaie courante.

81. Quant à nous, le problème ne nous préoccupe pas seulement parce que le Congo est un pays africain, membre de l'Organisation de l'unité africaine et Membre de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi parce que, du fait de notre voisinage immédiat, nos populations respectives ont entre elles des liens de parenté indiscutables, ce qui est d'ailleurs le lot de tous les pays limitrophes. J'ajouterai même qu'en ce moment certains Centrafricains portent, sur notre sol, le deuil de leurs parents congolais, victimes

land. This is a relevant fact.

82. For all these reasons, and for profoundly humanitarian reasons as well, the Central African Republic unhesitatingly took a definite stand concerning the murderous intervention of 24 November. The Council of Ministers of the Government of the Central African Republic, meeting on 26 November 1964, issued the following communiqué, which was at once made public:

"The news of the intervention by Belgian para-commando troops at Stanleyville, where they had been transported from the United Kingdom Island of Ascension by United States bombers, was received here with profound consideration. It is clear from the information received that the United States-Belgian military intervention in the Congo (Leopoldville), organized with the approval of the United Kingdom Government, has caused the death of several thousand persons, including civilians.

"It must be noted that, despite assertions intended to persuade us that the purpose of this intervention was humanitarian, that its objective was to save hostages held at Stanleyville and, moreover, that the prior consent of the lawful Government of the Congo (Leopoldville) was obtained, this intervention constitutes direct interference in the domestic affairs of an independent State Member of the United Nations, and that the military operations, which extended to the town of Paulis 360 kilometres northeast of Stanleyville, have destroyed innocent human lives and inflicted considerable property damage upon our Congolese brothers.

"Considering this distressing situation, the Government of the Central African Republic, anxious to have peace restored throughout the Congo, urgently appeals to all Congolese to settle their problems themselves, without vindictiveness or bitterness, in concord and unity. It considers that the immediate withdrawal of all foreign troops from the Congo would help to quiet passions and restore peace. It invites the Organization of African Unity to consider this problem again and to find a solution in keeping with the Addis Ababa recommendations."

83. Furthermore, at a Press conference at Bangui on Tuesday, 24 November, His Excellency David Dacko, President of the Central African Republic, declared in reply to a question that "the Central African Republic would grant asylum to all refugees from the Congo (Leopoldville), but on the clear understanding that such refugees would refrain from using the territory of the Central African Republic as a base for any subversive political activity".

84. Our response did not stop there. President Dacko also referred to the Stanleyville affair in his statement of 27 November at the close of the budgetary session of our National Assembly. I apologize for reading out another passage, although it is not very long. We wish however, to have our position clearly understood. The President of the Republic said:

des atrocités qui se commettent chez nos voisins. Voilà qui est significatif.

82. Pour toutes ces raisons, auxquelles il faut ajouter celles d'ordre profondément humanitaire, la République centrafricaine n'a pas hésité à prendre position à la suite de l'intervention meurtrière du 24 novembre. La séance du Conseil des ministres du Gouvernement centrafricain tenue le 26 novembre dernier a donné lieu au communiqué suivant, qui a été publié immédiatement:

"C'est avec une profonde consternation qu'a été apprise ici l'intervention des commandos de parachutistes belges à Stanleyville, où ils ont été transportés depuis l'île anglaise de l'Ascension par des bombardiers américains. À la lumière des renseignements reçus, il apparaît clairement que l'intervention militaire américano-belge au Congo (Leopoldville), organisée avec l'approbation du Gouvernement britannique, a causé la mort de plusieurs milliers de personnes, notamment parmi la population civile.

"En dépit des affirmations tendant à faire croire que cette intervention a un but humanitaire, qu'elle était destinée à sauver les otages détenus à Stanleyville, que cette intervention a en outre obtenu l'accord préalable du Gouvernement légal du Congo (Leopoldville), on ne peut s'empêcher de constater que cette intervention a pris le caractère d'une ingérence directe dans les affaires intérieures d'un Etat indépendant Membre de l'Organisation des Nations Unies, et que les opérations militaires qui se sont étendues à la ville de Paulis située à 360 kilomètres au nord-est de Stanleyville ont détruit des vies humaines innocentes et causé des dégâts matériels considérables au peuple frère congolais.

"Le Gouvernement de la République centrafricaine, devant cette situation douloureuse, soucieux de voir rétablir la paix sur tout le territoire du Congo, lance un appel pressant à tous les Congolais pour qu'ils règlent eux-mêmes leurs problèmes sans esprit de vengeance ou de rancune, dans la concorde et l'unité. Il considère que le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères du Congo contribuerait à apaiser les passions et à ramener la paix. Il invite l'Organisation de l'unité africaine à se pencher à nouveau sur ce problème et à lui trouver une solution conforme aux recommandations d'Addis-Abéba."

83. D'autre part, au cours d'une conférence de presse tenue à Bangui, le mardi 24 novembre, S. E. M. David Dacko, président de la République centrafricaine, répondant à une question, déclarait que "la République centrafricaine accorderait asile à tous les réfugiés en provenance du Congo (Leopoldville), mais qu'elle entendait bien que ces réfugiés éventuels s'abstiennent de toute activité politique subversive à partir du territoire centrafricain".

84. Mais notre réaction ne s'est pas arrêtée là. Le président Dacko a également évoqué l'affaire de Stanleyville dans le discours qu'il a prononcé le 27 novembre, lors de la clôture de la session budgétaire de notre assemblée nationale. Je m'excuse de ne pouvoir vous épargner une nouvelle citation, qui ne sera d'ailleurs pas longue. Mais nous tenons à ce que

"In foreign affairs we follow a policy of non-alignment, based on loyal and constructive co-operation with all States that offer us their sincere friendship. We desire such co-operation with our close neighbours, and we shall promote such co-operation with all those whose assistance will not require us to change our political views. I cannot talk to you about foreign policy, however, without saying how troubled I am by the tragedy which our brothers on the other bank of the Ubangi are going through. Since Tuesday, the former eastern province of the Congo has been transformed into an inferno, where on all sides Belgian and United States imperialists burn, kill, massacre, and by their irregular presence cause the slaughter of simple defenceless peasants. They are also, through their intervention, responsible for the killing of hostages. Thus, blacks alleged to be rebels, who with perhaps extreme and self-centered nationalism defend their long-exploited land, and innocent whites sacrificed for hidden interests of which they themselves know nothing, have given their lives to prove once again that the independence of the former colonized countries is still too weak to permit the luxury of division and demagogy."

85. Thus, our position may be summed up as follows: (1) the solution of the Congolese problem should first be attempted by the Congolese themselves, but by peaceful means; (2) the Organization of African Unity should continue to give its attention to the problem; (3) we condemn the presence of mercenaries in the Congo; (4) we disapprove of the intervention of Belgium and the United States of America, perpetuated with the aid of the United Kingdom; (5) we shall grant the right of asylum to refugees, even to such rebels as ask for it, on condition that they refrain from subversive political activity in our territory.

86. While the first proposition in this statement of our position is uncontroversial, the other four frequently give rise to discussions indicating basic differences of view on the Congolese problem. We continue to hope that a solution will be found within the Organization of African Unity, if the efforts of that organization are supported by the goodwill and the honest and sincere co-operation of all. We are aware that the resolution adopted by the Council of Foreign Ministers of the Organization of African Unity at Addis Ababa on 10 September 1964, which has been read out a number of times before in this chamber, took due account of all the opposing trends of opinion, past and present, on the Congo question within the great African organization. The Central African Republic considers this resolution to be still valid and deems that the application of its recommendations should not have been impeded so rudely—I would even say—so offhandedly, as it was at Stanleyville. The Security Council should take account of these facts and, at the same time that it condemns the Stanleyville tragedy, it should take suitable steps to avoid any recurrence of such actions.

notre position soit bien comprise. Le Président de la République a dit:

"En matière de politique étrangère, nous poursuivons une politique de non-alignement, fondée sur une collaboration franche et fructueuse avec tous les Etats qui nous offrent sincèrement leur amitié. Cette coopération, nous la voulons avec nos voisins immédiats et nous la développerons avec tous ceux dont l'aide n'entraîne pas pour nous une aliénation politique. Mais comment vous parler de politique extérieure sans vous exprimer ma vive émotion devant la tragédie que vivent nos frères de l'autre rive de l'Oubangui? Depuis mardi, l'ancienne province orientale du Congo a été transformée en un brasier où partout l'impérialisme belge et américain brûle, tue, massacre, fait tuer, pour leur présence insolite, les humbles paysans sans défense. Ils sont aussi, par leur intervention, responsables des otages qui ont été tués. Ainsi, nègres prétendus insurgés qui défendent, avec un nationalisme peut-être exacerbé et égoïste, leurs terres longtemps exploitées, blancs innocents et sacrifiés pour des intérêts occultes qu'ils ignorent eux-mêmes, ont donné leur vie pour nous prouver, une fois de plus, que l'indépendance des anciens pays colonisés est encore trop frêle pour que nous nous payions le luxe de la division et de la démagogie."

85. En conséquence, notre position se résume de la façon suivante: 1) la solution du problème congolais doit d'abord être recherchée par les Congolais eux-mêmes, mais par des voies pacifiques; 2) l'OUA doit continuer à s'occuper de ce problème; 3) nous condamnons la présence des mercenaires au Congo; 4) nous désapprouvons l'intervention de la Belgique et des Etats-Unis d'Amérique, perpétrée avec le concours du Royaume-Uni; 5) nous reconnaissons le droit d'asile aux réfugiés, même aux insurgés qui viendraient à le demander, à condition qu'ils s'abstiennent de toute activité politique subversive sur notre sol.

86. Si le premier point de notre position telle qu'elle est indiquée ci-dessus ne prête pas à controverse, les quatre points suivants engendrent souvent des discussions qui dénotent des divergences de vues fondamentales sur le problème congolais. Nous persistons à espérer qu'une solution sera trouvée dans le cadre de l'OUA, à condition que celle-ci soit soutenue dans ses efforts par la bonne volonté, la collaboration franche et loyale de tout le monde. Nous n'oublions pas que la résolution du 10 septembre 1964, adoptée à Addis-Abéba par le Conseil des ministres de l'OUA et dont lecture a déjà été donnée plus d'une fois dans cette enceinte, a largement tenu compte de toutes les tendances qui se sont affrontées et qui s'affrontent encore, sur la question du Congo, au sein de la grande organisation africaine. La République centrafricaine considère que cette résolution conserve sa valeur et que l'exécution de ses recommandations n'aurait pas dû être entravée comme elle l'a été à Stanleyville d'une façon aussi brutale, je dirai même désinvolte. Il serait souhaitable que le Conseil de sécurité tienne compte de ces faits et, tout en condamnant le drame de Stanleyville, prenne les mesures propres à éviter le retour de pareils actes.

87. The Government of the Central African Republic does not favour the rash exertion of moral pressure on both sides or the granting of military assistance, even by fraternal African countries. We think, in fact, that such pressure and military assistance, far from promoting an acceptable solution, would only complicate the problem by permitting a further hardening of the opposing positions. On this point we do not share the view of some of our friends. May I simply mention one example.

88. After President Dacko had made the aforementioned statement indicating that my country did not intend as a general rule to refuse the right of asylum to such Congolese rebels as requested it, the Press of one African country announced that President Dacko by this action was openly making himself Mr. Tshombé's accomplice! Needless to say, we were somewhat surprised at this gratuitous assertion. Of course, a rectification was soon made.

89. I drew your attention to this incident simply to demonstrate the complex character of the Congo affair. In any event, the Central African Republic will never tolerate subversive plots in its territory against a lawful Government to which it has granted de jure recognition. It is true that, because our territory is so close, anarchist or insufficiently controlled Congolese forces have from time to time committed what I shall call acts of banditry against our own inhabitants. Most of these are serious acts, and some have resulted in loss of life. Nevertheless, we do not consider that this authorizes us to question the legitimacy of the Central Government of Leopoldville. On the contrary, because we have always wished to follow a generous good-neighbour policy with all our neighbours, we have been able to deal with this Government in perfect good faith.

90. I therefore emphatically express again our earnest hope that, if neither side is subjected to any outside influence from any source, the Congolese, with the disinterested assistance of the Organization of African Unity, will succeed in righting the situation in their country by legal and peaceful means. We consider that, where the causes of unrest are essentially political, the solution must be essentially political, and must accordingly exclude any resort to force. History teaches us that power seized by force, in defiance of the popular will and the principles of justice, cannot endure.

91. Mr. President, I trust that this brief statement will have given the Council a clear idea of the position of the Central African Republic on the distressing situation which the Council is considering. The Congo (Leopoldville), which cannot be blamed for having attained its independence when it did, has had to face for many years all sorts of difficulties and crises: political crises, tribal and personal strife, flagrant foreign interference, assassinations, massacres, etc. The Central African Republic earnestly hopes that

87. D'autre part, le Gouvernement centrafricain n'est pas du tout partisan d'une pression morale inconsidérée exercée sur les deux parties, ni d'une aide militaire qui pourrait être apportée même par les pays frères d'Afrique. Nous estimons en effet que cette pression et cette aide militaire, loin de favoriser l'éclosion d'une solution acceptable du problème, ne feraient que compliquer ce dernier en permettant aux adversaires de durcir davantage leur position. C'est sur ce point que nous ne partageons pas l'opinion de certains de nos amis. Avec votre assentiment, je citerai un exemple en passant.

88. A la suite de la déclaration du président Dacko dont je viens de vous parler et suivant laquelle mon pays n'a pas l'intention de refuser systématiquement le droit d'asile à ceux des insurgés congolais qui viendraient à le demander, la presse d'un pays africain a annoncé qu'en agissant ainsi le président Dacko se faisait ouvertement le complice de M. Tshombé. Inutile de vous dire que nous avons été quelque peu surpris de cette affirmation gratuite. Bien entendu, la mise au point ne se fit pas attendre.

89. Mon but, en vous signalant ce fait, était simplement de montrer que l'affaire du Congo présente un caractère complexe. Quoi qu'il en soit, la République centrafricaine ne tolérera jamais sur son territoire de manœuvres subversives dirigées contre un gouvernement légal et reconnu par elle comme tel. Il est vrai que du fait de notre proximité, nous assistons de temps à autre à ce que j'appellerai des actes de banditisme commis à l'égard de nos ressortissants par des éléments congolais anarchistes ou insuffisamment contrôlés. La plupart de ces actes sont de caractère grave, entraînant parfois la perte de vies humaines. Néanmoins, nous ne nous croyons pas pour autant autorisés à méconnaître la légitimité du gouvernement central de Léopoldville. Bien au contraire, notre souci constant d'entretenir largement de tous côtés une politique de bon voisinage nous a toujours permis d'agir auprès de ce gouvernement avec la plus parfaite bonne foi.

90. Cela m'amène à répéter avec force que nous espérons fermement qu'avec le concours désintéressé de l'OUA les Congolais parviendront à redresser la situation dans leur pays par des moyens légaux et pacifiques, à condition que ni l'une ni l'autre des parties ne subisse d'influence extérieure, d'où qu'elle provienne. Au demeurant, nous estimons que, lorsqu'un malaise a des causes essentiellement politiques, la solution recherchée doit être d'ordre essentiellement politique, ce qui suppose qu'elle doit exclure tout recours à la force. L'histoire nous a appris que la conquête du pouvoir obtenue uniquement par la force, au mépris de la volonté populaire et de toute idée de justice, ne peut être qu'éphémère.

91. Monsieur le Président, je pense que ce bref exposé a donné au Conseil de sécurité une idée précise de la position de la République centrafricaine sur le douloureux problème dont il est saisi. Le Congo (Léopoldville), à qui l'on ne saurait reprocher d'avoir obtenu l'indépendance à l'époque que nous connaissons, se trouve constamment aux prises, depuis de longues années, avec des difficultés et des crises de toutes sortes: crises politiques, luttes tribales et de personnes, ingérences étrangères flagrantes, assassi-

the Security Council, with its usual wisdom and its lofty conception of its role, will find a way to establish lasting peace, law and justice in that country.

The meeting rose at 12.55 p.m.

nats, massacres. La République centrafricaine espère vivement que, grâce à la sagesse qui le caractérise, grâce à la haute conscience qu'il a de son rôle, le Conseil de sécurité saura trouver les moyens permettant d'instituer en permanence dans ce pays la paix, la légalité et la justice.

La séance est levée à 12 h 55.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.